

LES NARCOTRAFIQUANTS INNOVENT LEURS TECHNIQUES

DES POMMES DE TERRE BOURRÉES DE CANNABIS

page 4

ILS TRAFIQUENT DE LA DROGUE, DES VEHICULES, DES FAUX DOCUMENTS ET DES FAUX BILLETS



Ces «papas» hors-la-loi

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1618 - Lundi 9 juillet 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES-1RE J)



L'ASO CHLEF RATE SON ENTRÉE

page 17



CHUTE DU PRIX DE L'OR NOIR

LE TEMPS DE L'AUSTÉRITÉ ?

Invité, hier, à s'exprimer sur les ondes de la Radio algérienne à propos des conséquences de la chute du prix du pétrole sur l'économie nationale, le premier financier du pays, Karim Djoudi, a plaidé pour une gestion prudentielle des dépenses publiques afin de prévenir toutes menaces de déséquilibre que peut engendrer la tendance baissière qu'enregistre le prix du pétrole en ces derniers mois. Sans pour autant en préciser les délais fixés pour la mise sur pied de ladite gestion, il a déclaré que «la prudence est un élément de gestion de notre politique, économique et financière pour anticiper les phénomènes susceptibles de gêner nos équilibres internes et externes».

page 3

IL SERA MIS EN PLACE PROCHAINEMENT

UN DISPOSITIF D'ASSURANCES POUR LES CALAMITÉS AGRICOLES

page 4

SUSPENSION DE 11 ENSEIGNANTS À L'UNIVERSITÉ D' EL OUED

LE CNES SONNE L'ALERTE

page 5

VIE POLITIQUE

PETITES POUSSÉES DE FIÈVRE ESTIVALE DES PARTIS

page 5



6.600

nouveaux bacheliers sont attendus à la rentrée 2012-2013 à l'université Badji Mokhtar d'Annaba, a-t-on indiqué samedi

99

personnes ont péri dans les inondations survenues dans le sud-ouest de la Russie alors que de nouveaux corps étaient retrouvés dans le district de Krymsk, le plus touché par les crues violentes dans la nuit de vendredi à samedi

80

enfants palestiniens ont été détenus par les autorités de l'occupation israélienne depuis le début de l'année en cours, selon un rapport du ministère palestinien en charge des Affaires des prisonniers publié samedi.

Le dernier des blessés de l'explosion dans une résidence universitaire à Tlemcen transféré en France

Le dernier étudiant blessé dans une explosion de gaz survenue dans un restaurant de la résidence universitaire "Bakhti Abdelmadjid" de Tlemcen a été évacué vendredi en France pour une prise en charge dans un hôpital spécialisé, a indiqué samedi le directeur des activités médicales et paramédicales du CHU de cette ville.

L'évacuation de l'étudiant blessé, qui était hospitalisé dans le Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen, a été faite conformément aux engagements des pouvoirs publics de prendre en charge



toutes les victimes de cet accident, a affirmé à l'APS le même responsable. Le directeur des activités médi-

cales et paramédicales du CHU de Tlemcen a également souligné que tous les blessés ont reçu, durant leur hospitalisation, des soins médicaux et une prise en charge psychologique "pour les aider à dépasser les traumatismes générés par l'accident".

L'explosion, survenue le 25 mai dernier suite à une fuite de gaz au niveau du restaurant de cette résidence universitaire, a fait huit (8) morts (sept étudiants et une travailleuse) et 37 blessés, selon le dernier bilan de la Protection civile, rappelle-t-on.

Les feux font des ravages

Une superficie de plus de 127 hectares de culture céréalière a été complètement détruite depuis la mi-juin dernier dans une série de feux de récoltes enregistrés à travers la wilaya de Médéa, selon un décompte établi par la Protection civile. Près de 160 foyers d'incendie ont été recensés par les unités d'intervention de la Protection civile au cours de cette période, dont 146 sinistres enregistrés entre la mi-juin et le 1er juillet courant, a-t-on indiqué de même source.

Il est fait état, à ce propos, de la perte de plus de 127 hectares de surfaces céréalières, situés principalement dans la partie est de la wilaya où une succession de foyers d'incendies ont été enregistrés durant la dernière semaine du mois de

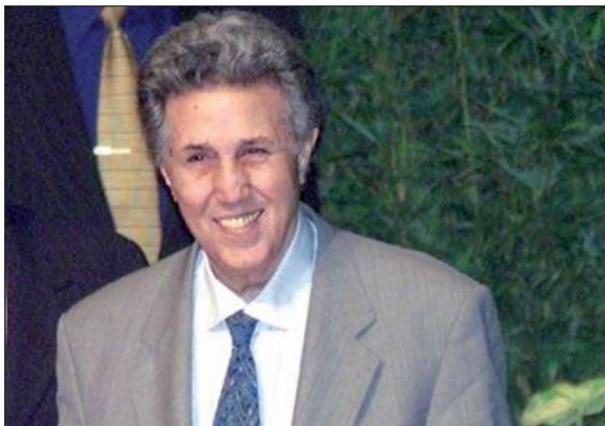
juin, en sus de 64 hectares de couverts végétaux à travers de nombreuses localités du nord-est et de l'est de la wilaya. La même source déplore, également, la destruction, lors de ces incendies, de 1859 arbres fruitiers et rustiques, ainsi que 1120 bottes de paille. D'autres pertes, en équipement en l'occurrence, ont, par ailleurs, été engendrées par ces feux de récoltes, dont la recrudescence a quelque peu "pris de vitesse" les unités d'intervention de la région, contraintes de se déployer en force sur le terrain pour stopper la propagation des flammes vers d'autres exploitations agricoles et aussi sécuriser, en particulier, les zones d'habitation situées à proximité des lieux des sinistres, a-t-on relevé de même source.



Rabat honore le défunt Ahmed Ben Bella à titre posthume

Un hommage posthume a été rendu, vendredi à Rabat, au premier président de l'Algérie indépendante, le défunt Ahmed Ben Bella, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale en présence d'une délégation de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) conduite par son secrétaire général, Said Abadou.

Initié par Abderrahman el-Youssoufi, ami du défunt, militant nationaliste et ancien Premier ministre marocain, en collaboration



avec le Haut commissariat aux anciens résistants marocains et anciens membres de l'Armée de libération marocaine, l'hommage s'est déroulé en présence de membres de la famille du défunt, de partis politiques et syndi-

cats marocains, de parlementaires et de représentants d'ambassades accréditées à Rabat. A cette occasion, les invités et les personnes ayant assisté à cet hommage ont eu droit à une exposition-photos et des coupures de presse retraçant l'itinéraire militant du disparu avant de suivre un documentaire sur son combat et sa lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Cet hommage a été précédé, jeudi soir, d'une cérémonie religieuse en présence du Chef du gouvernement marocain, Abdelilah Benkirane, et de personnalités marocaines l'ayant connu.

Footballeuses voilées : haro contre la décision de la Fifa

La Fédération française de football ne veut pas que les joueuses licenciées en France portent le voile. La bataille du voile se joue désormais sur le terrain de football. En France, la décision de la Fifa (Fédération internationale de football association) d'autoriser le port du



voile pour les joueuses suscite un tollé. Ce choix a été pris à l'unanimité jeudi dernier sur demande de la Confédération asiatique et du prince Ali Ben Hussein de Jordanie (un des six vice-présidents de la Fifa). Alors que la polémique commençait à enfler, la Fédération française de football a précisé qu'elle n'autorisait pas les joueuses à porter le hijab en sélection nationale ou dans ses propres compétitions. Sans toutefois prohiber le port du voile pour des joueuses étrangères qui évolueraient en France à l'occasion d'un match international. «La question est de savoir si l'on accepte le foulard pour promouvoir le sport féminin dans les pays du Golfe ou si on le refuse au nom de l'universalité du sport et de ses valeurs émancipatrices», résume le député UMP Gérard Darmanin. Ce dernier, ancien directeur de cabinet de David Douillet, regrette que le gouvernement, le représentant de la Fédération française de football et le secrétaire général de la Fifa n'aient pas défendu plus ardemment la conception française de la laïcité. «Autoriser le voile sur les terrains, c'est la boîte de Pandore, estime le député. Il n'y a pas d'exemple de joueuses voilées en France à ma connaissance, mais ce genre de décision accélère les revendications communautaires. Demain, le voile sera-t-il présent dans les matchs amateurs, sur les terrains d'école ou dans d'autres sports? La ministre des Sports doit prendre une position publique claire pour interdire le port du voile sur les terrains de football de notre pays.» Avant le mois d'octobre, aucune joueuse ne pourra porter le hijab pendant un match. Le temps pour la Fifa de discuter des détails pratiques de cette décision, notamment de la couleur et du dessin du foulard, lors d'une nouvelle réunion

Une vieille dame lègue

500 000 euros à la ville du Puy !

Bien qu'inconnue des habitants, elle a légué la quasi-totalité de sa fortune à la ville dont Laurent Wauquiez est le maire. Ce n'est pas un don du ciel, mais presque ! La mairie du Puy-en-Velay (Haute-Loire) vient d'acter lors de son dernier conseil municipal le legs inattendu d'une vieille dame à la ville. 499 488 euros très



exactement... La généreuse donatrice, Mme Picard, décédée le 28 octobre 2011, vivait en fait sur la Côte d'Azur et personne ne se souvient d'elle au Puy-en-Velay, fief de Laurent Wauquiez. «Lorsque son notaire a pris contact avec les services de la ville, on a d'abord cru à une blague», raconte un agent de la mairie. Pourtant cette dame a bien décidé de léguer environ 80 % de sa fortune, dont une villa à Antibes et quelques biens en espèces, afin de signifier sa gratitude auprès des habitants de la ville. «Elle a expliqué à son notaire qu'elle avait été cachée au Puy durant la Seconde Guerre mondiale, ce qui lui a permis d'échapper à la déportation», raconte encore tout ému le directeur de cabinet de Laurent Wauquiez. Nous ignorions totalement son existence. Mais elle, en revanche, n'avait rien oublié ! «Pour l'instant la ville ne sait pas encore où elle investira cette somme rondelette. Crèche ou maison de retraite ? «Rien n'est encore tranché», répond le cabinet du maire. Nous allons prendre notre temps. Nous savons juste qu'il s'agira d'un investissement symbolique qui sera surmonté d'une plaque à la mémoire de cette personne dont la vie a été épargnée grâce à la générosité des habitants.»

D
I
X
I
T

Hachemi Djar :

«Nous, notre printemps, on l'a fait en 1954, 1962 et en 1988. L'Algérie n'a de leçons à recevoir de personne, elle a toujours réglé ses problèmes toute seule et elle s'attèle aujourd'hui à se moderniser et construire des institutions démocratiques. L'Algérie n'a pas perdu son temps depuis l'indépendance malgré les insuffisances relevant de la nécessité de gérer l'aspect "qualitatif" du processus de développement. Notre problème n'est pas relatif aux moyens qui sont consacrés au développement de l'économie et du social, mais comment rentabiliser ces moyens au profit de la société»

CHUTE DU PRIX DE L'OR NOIR

Le temps des austérités ?

Invité, hier, à s'exprimer sur les ondes de la Radio algérienne à propos des conséquences de la chute du prix du pétrole sur l'économie nationale, le premier financier du pays, Karim Djoudi, a plaidé pour une gestion prudentielle des dépenses publiques afin de prévenir toutes menaces de déséquilibre que peut engendrer la tendance baissière qu'enregistre le prix du pétrole en ces derniers mois. Sans pour autant en préciser les délais fixés pour la mise sur pied de ladite gestion, il a déclaré que « la prudence est un élément de gestion de notre politique, économique et financière pour anticiper les phénomènes susceptibles de gêner nos équilibres internes et externes ».

PAR HANANE ESSAÏSI

Bien qu'il ait écarté d'éventuelles retombées négatives à court terme sur les équilibres budgétaires actuels du pays, Karim Djoudi n'a pas caché l'inquiétude de l'Algérie quant à la tendance baissière du prix du baril. Dans



ce même sillage, il a expliqué que la situation « nous impose d'être prudents », mais nous ne devons pas perdre de vue deux éléments importants », a-t-il mentionné. Se voulant rassurant, le ministre des Finances a expliqué, en premier lieu, que les dépenses effectives actuelles de l'Etat sont fondées sur une fourchette de 75 dollars le baril de pétrole seulement. Ce même responsable a fait remarquer, également, que nos capacités de financement cumulées grâce au FRR, aux réserves de change et au remboursement de la dette restent considérables. Ces éléments de sécurité budgétaire, a-t-il soutenu, sont consolidés par l'accroissement annuel évalué à 20% de la

recette de la fiscalité. Celle-ci est tirée pas la demande publique et la croissance hors hydrocarbures, a-t-il ajouté. Bien que les différentes approches financières révèlent que la chute du prix de l'or noir risque d'engendrer une perte pouvant s'élever à 20 milliards de dollars chaque année, Djoudi a, de son côté, estimé que le prix du baril « ne devrait pas dicter à l'Algérie des actions structurelles en matière de dépenses d'investissement ». D'ailleurs, a-t-il soutenu, les différents investissements ont été favorables, en matière de création de postes d'emploi et de ressources financières en Algérie. Pour le moment, la question de la gestion prudentielle ne concerne pas les dépenses de fonctionnement,

a assuré Karim Djoudi. Il a, en ce sens, écarté toute possibilité de ponction sur les dépenses, notamment, celles relatives aux salaires des personnels, aux transferts sociaux et les subventions des produits de base, à savoir, le lait, les céréales, le sucre et l'huile alimentaire. Néanmoins, cette chute du prix du baril aura, à en croire les propos du ministre des Finances, des retombées directes sur les prochains plans de dépenses d'équipement. Si la loi de finances complémentaire a été notifiée à raison de 83% pour le plan « 2010 à 2014 », les prochaines enveloppes consacrées en cette matière devront, sans doute, être revues à la baisse.

En somme, l'Etat algérien est sommé de revoir, entre autre, ses données économiques prévisionnelles et à redynamiser les différents secteurs favorables à l'amélioration des recettes budgétaires à même de libérer le pays de la prise « rentière ». Malgré les nombreux plans d'actions mis sur pied en ce sens, les recettes pétrolières en Algérie représentent, encore, aujourd'hui, 97% de l'ensemble des recettes du pays. L'apport de ces exportations sur les recettes budgétaires s'élève à 70%.

A voir l'évolution du marché du pétrole, suite notamment à l'échec des dernières négociations de l'OPEP sur la question du plafonnement de la production mondiale amplifiée par l'Arabie Saoudite, les spécialistes de la question ont estimé que « l'Algérie risque de devenir pays importateur d'hydrocarbures dans moins de deux décennies ». A ce sujet, ils ont appelé à « réorienter l'utilisation de la manne pétrolière sur le moyen et le long terme ».

H.E

KARIM DJOUDI À PROPOS DE LA GESTION PRUDENTIELLE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Les salaires, les transferts sociaux et le soutien des prix ne seront pas touchés

PAR RYAD EL HADI

La gestion prudentielle des dépenses publiques, avancée par le gouvernement comme une nécessité pour faire face aux répercussions budgétaires de la baisse des prix du pétrole, exclut toute réduction de salaires, de transferts sociaux et de soutien des prix, a affirmé le ministre des Finances, Karim Djoudi. Une bonne conduite des affaires publiques nécessite certes de « limiter et de plafonner » les dépenses de fonctionnement, mais « je peux vous assurer que la dépense salariale, les transferts sociaux et les soutiens des prix ne seront pas touchés », indiqué le ministre à la Radio nationale. La rationalité des dépenses courantes se poursuivra quand même et ces dépenses seront ramenées à un « niveau plus acceptable » notamment avec la fin des opérations du versement des rappels relatifs aux régimes indemnitaires et statuts particuliers (de la Fonction publique), a-t-il précisé. En outre, l'Etat est déterminé à « maintenir la politique de soutien direct des prix, comme celui concernant le lait, les blés, l'huile et le sucre, ou indirect comme pour l'assainissement de entreprises de production d'électricité par exemple ». Le budget de l'Etat pour 2012 consacre 2.850 milliards de DA (mds DA- environ 39 milliards de dollars) pour les salaires du personnel, plus de 1.300 mds de DA pour les transferts sociaux et près de 200 mds de DA pour les subventions des produits de base : laits, céréales, sucre et huiles alimentaires.

Estimées à plus de 4.600 mds de DA, les dotations allouées au budget de fonctionnement auront doublé depuis 2008 où elles n'étaient que de 2.363,2 mds de DA (LFC 2008). La loi de finances complémentaire pour 2012, qui prévoit ainsi des dépenses totales de 7.428 mds DA et un déficit budgétaire équivalent à 25,4% du PIB, avait consacré une enveloppe budgétaire supplémentaire de 317 milliards de DA pour prendre en charge les augmentations salariales de 2011. M. Djoudi impute à ces augmentations la montée de l'inflation, qui atteint un pic de 6,9% à fin mai 2012. Si l'importation des véhicules de tourisme, boostée par l'augmentation des salaires, n'a pas eu d'impact sur l'inflation, la consommation interne, tirée par ces mêmes augmentations, a quant à elle stimulé l'inflation, a-t-il remarqué. Les prix du pétrole reculaient nettement vendredi perdant plus de deux dollars le baril à Londres comme à New York. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 98,37 dollars, en baisse de 2,33 dollars par rapport à la clôture de jeudi. La Banque d'Algérie avait dernièrement averti contre la poursuite de la croissance des dépenses publiques estimant que l'Algérie a besoin d'un baril supérieur à 110 dollars pour maintenir son équilibre budgétaire. Les recettes pétrolières représentent 97% des recettes de l'Algérie et plus de 70% des recettes budgétaires.

R. E.

SOUS LA PLUME

LA RIGUEUR COMME MOT D'ORDRE

PAR AMAR AOUIMER

Les équilibres budgétaires en Algérie sont tributaires d'un cours du baril de pétrole à 75 dollars. Ce qui revient à dire que la baisse des prix du pétrole enregistrée ces derniers temps n'hypothèque pas les finances publiques, encore moins les prévisions budgétaires de l'Etat.

Donc, en tout état de cause, les finances de l'Etat ne sont pas menacées dans la mesure où le cours actuel du baril de pétrole est bien supérieur à 75 dollars, soit frôlant les 100 dollars. Arithmétiquement parlant, il n'y a pas lieu de s'alarmer concernant le manque à gagner en matière d'exportations d'hydrocarbures, car les calculs mathématiques réalisés par le gouvernement tablent, donc, sur un prix médian du pétrole.

La gestion prudentielle des ressources financières concoctée en corrélation avec le Fonds de régulation des réserves (FRR) permet, en fait, de bien agencer et ordonner le remboursement de la dette.

La politique économique et financière prônée par les pouvoirs publics doit, donc, aboutir à l'élimination du gaspillage et du gâchis financier afin d'éviter des mesures draconiennes

d'austérité et de parcimonie financière. ce qui pourrait gêner la stratégie économique à court et moyen terme.

La thèse fondée sur un baril de pétrole à 110 dollars avancée par la Banque d'Algérie pour le maintien des équilibres budgétaires est, donc, inadéquate, puisque le ministre des Finances change complètement la donne avec 75 dollars le baril, hypothèse plus réaliste et plausible.

« L'inconvénient, selon Djoudi, c'est que la baisse des recettes d'exportations désavantage le pays, en ce sens que nous enregistrons pas moins de 20 milliards de dollars de pertes en termes d'exportations durant le courant de l'année 2012. Il s'agit d'une chute drastique et perceptible dans le comportement des responsables en charge de la gestion des finances publiques. »

L'inconvénient, selon Djoudi, c'est que la baisse des recettes d'exportations désavantage le pays, en ce sens que, nous enregistrons pas moins de 20 milliards de dollars de pertes en termes d'exportations durant le courant de l'année

2012. Il s'agit d'une chute drastique et perceptible dans le comportement des responsables en charge de la gestion des finances publiques.

Cependant, il n'y a pas à s'alarmer de cette situation, car les réserves de change sont déjà importantes puisqu'elles s'élèvent à plus de 180 milliards de dollars. On peut, donc, dire qu'il y a plus de peur d'accumulation lente de richesses, que de mal.

A. A.

IL SERA MIS EN PLACE PROCHAINEMENT

Un dispositif d'assurances pour les calamités agricoles

Un projet de loi portant la mise en place d'un dispositif d'assurances des calamités agricoles pour mieux préserver l'activité agricole a été présenté au ministère des Finances en vue de son adoption.

PAR RAYAN NASSIM

« **E**n décembre 2010, nous avons finalisé au niveau du CNA la mouture de ce dispositif global qui a été examiné par la commission juridique du Conseil, puis par l'AG du CNA qui l'a adopté. Nous l'avons transmis par la suite au ministère des Finances pour suivre la procédure habituelle de son adoption par les pouvoirs publics », a indiqué, hier, à l'APS, a annoncé, hier, le secrétaire Conseil national des assurances (CNA), M. Benbouabdellah Abdelhakim.

LES NARCOTRAFIQUANTS INNOVENT LEURS TECHNIQUES

Des pommes de terre bourrées de cannabis

En effet, la nouvelle technique consiste à cacher du kif traité sous forme de boule de 200 grammes, indétectable par le scanner ni même les chiens renifleurs, donnant ainsi une nouvelle ergonomie à l'emballage du haschich, voire une forme de pomme de terre «bourrée» de cannabis. Ce procédé inquiète les services de sécurité et ceux des Douanes. En Espagne comme en France des saisies de ce genre de pommes de cannabis ont déjà été opérées.

Les trafiquants de drogue qui sont très actifs au Maroc semblent déterminés à aller jusqu'au bout dans leur sale besogne. Après les drogues cachées sous forme d'oignons, d'ail, voilà qu'une nouvelle astuce vient d'être adoptée par les réseaux marocains. Cette fois les trafiquants ont trouvé l'idée de dissimuler du cannabis à l'intérieur des pommes de terre, cela pour arriver, à coup sûr, à infiltrer de grosses quantités de haschich aux marchés européens, maghrébins et en arrivant même à ceux du Moyen-Orient. Cette nouvelle révélation a été dévoilée grâce aux récentes saisies opérées en Espagne et en France, là où d'importantes quantités de cannabis ont été découvertes par les gardes maritimes des deux pays cités. Des drogues envoyées par les narcotrafiquants du Rif marocain qui, par cette méthode, trouvent un nouveau procédé pour faire passer la marchandise sans qu'elle soit détectée par les scanners ou les chiens renifleurs. En effet, la nouvelle technique consiste à dissimuler de la résine de cannabis sous forme de boules de 200 grammes, donnant ainsi une nouvelle ergonomie à l'emballage du haschich. Ce procédé inquiète les services de sécurité et ceux de la douane. Pour preuve, des camions de gros tonnage transportant des tonnes de pommes de cannabis ont été interceptés en Espagne, en France et au Maroc, et ce, grâce au travail de renseignement. Car avec un simple contrôle de scanner, le kif traité est non seulement indétectable, mais arrivera, à coup sûr, à sa destination finale. Le pire dans cette histoire, c'est que l'information a été révélée par les Marocains eux-mêmes, ce qui inquiète le plus les services de sécurité maghrébins (algériens surtout) et européens, d'une part, et suggère que les autorités marocaines cacheraient d'autres procédés d'acheminement de la drogue vers le Sahel, l'Europe et le Moyen-Orient, d'autre part. Cette résine de cannabis est parfois acheminée jusqu'en Israël où elle est utilisée dans les prisons pour faire parler les détenus. Cette technique se veut un autre stratagème pour les Marocains pour gagner des «parts de marché» dans le monde. Cette information a fait réagir toutes les autorités sécuritaires du Bassin méditerranéen, à commencer par l'Algérie qui a pris ses devants au niveau de la frontière Ouest. **L.H.**



Les agriculteurs ne se bousculent pas au portillon des assurances qu'ils jugent exorbitantes.

Selon le premier responsable du CNA, les assurances agricoles en Algérie connaissent une faible affluence de la part des agriculteurs à cause notamment des primes d'assurance jugées «exorbitantes». «Le secteur agricole représente une infime partie du chiffre d'affaires des assurances. Le taux d'assurance des activités agricoles dépasse à peine 1%», a souligné ce responsable. «Connaissant mal la nature de l'activité agricole, les assureurs proposent des produits inadaptés à cette activité et à des tarifs inaccessibles pour les agriculteurs d'où le manque d'engouement sur ce type d'assurance», a-t-il expliqué. Les pertes enregistrées suite aux intempéries qui ont marqué ces dernières années le pays, ont soulevé avec acuité la problématique de l'assurance de l'activité agricole.

Bien qu'elles ne soient pas obligatoires, les assurances agricoles sont indispensables pour mettre les activités agricoles à l'abri le nombre de risques comme les inondations, le froid, le verglas, les incendies, les tempêtes, la sécheresse et autres et assurer leur pérennité et leur élargissement à l'avenir.

«L'exclusion des calamités agricoles du dispositif d'assurance des catastrophes naturelles et

le gel par les pouvoirs publics du Fonds de garantie des calamités agricoles (FGCA) a fait que la mise en place d'un dispositif pour assurer l'activité agricole est devenue plus qu'une nécessité», a-t-il soutenu. Pour arriver à la mouture finale du projet de dispositif d'assurance de calamités agricoles, une large concertation a été menée par le CNA afin de recueillir les avis de tous les acteurs concernés par ce dispositif.

«Des experts, des assureurs et des représentants de nombreux départements ministériels ont été conviés à donner leurs avis et à faire des propositions sur le sujet», a-t-il fait savoir. Le projet de loi élaboré par le CNA est scindé, selon M. Benbouabdellah, en trois: un texte fondateur du dispositif d'assurance des calamités agricoles qui définit les calamités agricoles, les conditions d'éligibilité à ce type d'assurance et évoque l'éventualité d'un soutien de l'Etat pour le paiement de la prime d'assurance. «Nous avons voulu éviter le système adopté dans le cadre du FGCA, c'est à dire verser une indemnité directement à l'agriculteur. Nous proposons à ce que l'Etat intervienne pour aider l'agriculteur à payer sa prime d'assurance en la versant à l'assureur», a-t-il souligné. En cas de sinistre, a-t-il poursuivi,

«L'Etat n'interviendra plus. C'est l'assureur qui prendra en charge l'indemnisation de l'agriculteur». «Ainsi, nous revenons à une certaine orthodoxie financière», a-t-il fait remarquer. Cependant, pour ouvrir droit à cette aide de l'Etat pour contracter une police d'assurance des calamités agricoles, «l'agriculteur est appelé à faire preuve de bonne foi en prenant déjà une assurance ne serait-ce qu'une Multirisques», a-t-il ajouté. Le second volet du projet porte sur la nécessité de créer une Agence nationale de prévention des risques agricoles (APRA). «L'APRA est la pierre angulaire de ce dispositif», a soutenu le secrétaire du CNA, soulignant que cette dernière aura pour principales missions de constituer une banque de données, de faire des études prospectives, de vulgariser le dispositif et sensibiliser les agriculteurs pour pouvoir se prémunir contre les calamités agricoles. «Elle aura également un rôle de conseiller aussi bien envers les agriculteurs qu'envers les assureurs parce qu'elle viendra aider les assureurs dans l'élaboration des clauses des contrats, et conseillera les agriculteurs en matière de prévention et sur le respect de l'itinéraire technique», a-t-il encore ajouté. Pour ce qui est des calamités agricoles qui seront prises en charge par ce dispositif, ce responsable a affirmé que ces dernières «ne sont pas encore toutes identifiées».

«Nous n'avons pas encore défini toutes les calamités agricoles, par ce que ne nous les connaissons pas toutes. Toutefois, le dispositif est appelé à évoluer et à chaque fois qu'une nouvelle calamité survient elle sera intégrée pour qu'elle devienne assurable. Un comité scientifique au sein de l'agence travaillera sur la définition et l'identification des calamités agricoles que les assureurs doivent prendre en charge», a-t-il dit.

Un délai «raisonnable» est prévu, en outre, dans le cadre de ce dispositif pour indemniser les agriculteurs. «Le nouveau dispositif impose des délais d'indemnisation en faveur des agriculteurs. Je dirai même que ces délais sont courts», a-t-il assuré. M. Benbouabdellah a fait savoir, en outre, que le troisième volet du projet concerne le volet réassurance. «L'assureur à son tour doit se couvrir. Le projet prévoit un réassureur national qui sera désigné par les pouvoirs publics», a-t-il indiqué. **R.N.**

ILS S'ADONNENT AU TRAFIC DE DROGUE, DE VÉHICULES, DE FAUX DOCUMENTS ET DE FAUX BILLETS

Ces «papas» hors-la-loi

PAR LOTFI HADJI

Plus d'une centaine de pères de familles, dont l'âge varie entre 50 et 65 ans, ont été arrêtés depuis le début de l'année en cours, et ce pour trafic de drogue, faux documents, faux billets et trafic de véhicules. A Staouéli, dans la banlieue algéroise, ici, les gendarmes ont interpellé, il y a quelques mois, quatre pères de familles. Ils sont impliqués dans la vente de cannabis dans leur quartier et ses périphéries. **Ces «papas» hors-la-loi.**

La criminalité prend un nouveau visage en Algérie. La cherté de la vie et le chômage, le manque de revenus et les licenciements «abusifs», sont autant d'ingrédients qui sont derrière un nouveau phénomène en Algérie. Il s'agit des «papas» hors-la-loi. Ces pères de familles qui sont devenus du jour au lendemain des braqueurs de la «crise». En effet, après les jeunes cambrioleurs, c'est au tour des pères de familles de s'infiltrer dans le monde du crime. Prenons par exemple le cas de ce père de famille, âgé de 50 ans et résidant au quartier fétiche de Bab El Oued. Ce dernier a été interpellé, il y a quatre jours de cela, par les policiers d'Alger-Centre pour trafic et vente de drogue. Ce père de trois enfants, habitant le quartier des Trois-Horloges, était considéré comme étant le «chef» d'une bande de malfaiteurs composée de six membres, dont il est le plus âgé. Ce papa a depuis longtemps «investi» la vente de cannabis et de psychotropes. Au bout de plusieurs années d'activités, ce trafiquant de kif traité a été interpellé avec ses cinq acolytes grâce à une enquête menée par la police d'Alger-Centre, selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté d'Alger (SWA). Tout comme lui, quatre autres pères de familles ont été arrêtés pour les mêmes motifs. Cette fois-ci c'est la Gendarmerie nationale de Chéraga qui a traité cette affaire, en janvier passé. Une affaire où les quatre

«papas» ont été accusés d'avoir créé un réseau de trafic de drogue, considéré comme étant le plus important à Alger. Ces quatre pères de familles avaient bâti un empire suite aux revenus de la drogue. Ils étaient les fournisseurs de la drogue dans la partie ouest d'Alger. Toutefois, ils ont été appréhendés et leurs véhicules de luxe saisis, mais également une grosse quantité de kif qui avoisine les 100 kg a été récupérée par les gendarmes.

«Braquage à l'italienne», c'est aussi la spécialité des «papas»

Des vols de petits «butins» se sont multipliés ces derniers mois dans certaines villes du pays, les stations-service, les magasins et surtout les appartements où plusieurs cambriolages ont été commis par de jeunes délinquants agissant en réseaux. Ce qui étonne le plus ces derniers temps, ce sont les pères de familles, parfois même des femmes, qui, faute de revenus, commettent des braquages pour tenter d'avoir de l'argent, puisque beaucoup d'entre eux ont été licenciés et que d'autres sont au chômage depuis des années. Par exemple, il y a quelques semaines de cela, trois pères de familles ont usé de leurs armes, l'un des trois avait un fusil de chasse, pour tenter de cambrioler une villa, sise à Chlef. En s'infiltrant à l'intérieur de la villa, les trois cambrioleurs avaient menacé le propriétaire en faisant usage de leurs armes, toutefois, le concerné avait résisté devant ses trois assaillants en arrivant même à saisir l'une des armes des trois auteurs et c'est-ce qui a poussé ces derniers à fuir. Un peu plus loin de Chlef, cette fois à Blida. Ici, un homme âgé de 52 ans avait été arrêté, le 3 février passé, par les gendarmes pour cambriolage en série des magasins sis dans cette ville. Le père en question avait cambriolé, en tout, sept boutiques de luxe avant de se faire prendre dans une souricière tendue par les gendarmes. A ce propos, plus

de 2 000 vols ont été commis pendant le seul mois de septembre dernier, selon un bilan livré par la cellule de communication de la Gendarmerie nationale. Le bilan parle de lui-même. En moyenne, 70 vols sont commis en une seule journée. L'action des gendarmes a permis d'arrêter 1 192 personnes qui seraient derrière ces délits. A ce titre, il a été relevé que les affaires de vols au nombre de 1 630 représentent 81,62%, des atteintes aux biens, soit une hausse de 58,01% par rapport au mois de septembre 2010 (905 affaires). Cette recrudescence inquiétante des vols dans le pays était, selon les spécialistes, prévisible, dans la mesure où la «crise» qui a touché beaucoup de familles algériennes serait derrière cette situation. Plusieurs vols par attraction ont eu lieu durant ces derniers mois, notamment à Alger. La capitale n'a pas été épargnée par des «attaques» préméditées par des pères de familles en manque d'argent. Récemment, un homme âgé de 52 ans s'est introduit dans un appartement situé au quartier la Glacière. Muni d'une bombe lacrymogène, ce père de famille a volé une télé et une somme d'argent. Quelques jours après, il a été interpellé par les services de sécurité, après avoir été identifié à partir d'un indice prélevé par la police scientifique sur le lieu du braquage. Dans ce quartier, trois vols à main armée ont été commis en l'espace de deux semaines. Parmi les victimes, une femme âgée de 82 ans, chez laquelle deux individus ont pénétré dans la nuit, il y a deux semaines, et à laquelle ont été dérobés des bijoux ainsi qu'une somme d'argent. Même si le butin est parfois maigre, la situation témoigne de la recrudescence des braquages. Comment un homme de 75 ans bascule-t-il aujourd'hui dans la délinquance ? Comment devient-on braqueur ? Autant de questions qui témoignent de la difficulté de la vie pour ces pères de familles contraints de voler pour tenter de survivre et nourrir leurs progénitures. **L.H.**

SUSPENSION DE 11 ENSEIGNANTS À L'UNIVERSITÉ D' EL OUED

Le CNES sonne l'alerte

Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) est en colère. C'est la toute récente suspension de 11 enseignants universitaires de l'université d'El Oued qui a poussé ce syndicat à décréter l'alerte. «Ce qui vient d'arriver à El Oued est franchement inadmissible», dira, à cet effet, le coordinateur national du Cnes, Abdelmalek Rahmani, avant d'ajouter que «ces enseignants ont été suspendus, voire même exclus pour la simple raison qu'ils sont syndicalistes».

PAR KAMAL HAMED

Pour notre interlocuteur, joint hier, «des pseudo-responsables de cette université sont responsables de cette tyrannie qui s'est abattue sur les enseignants, dont le seul tort est d'avoir rejoint le CNES en créant une section syn-



dicale dans cette université. C'est une grave atteinte aux libertés syndicales». Selon le premier responsable du CNES ces enseignants ont été sanctionnés de la sorte pour avoir, comme cela leur a été reproché par l'administration d'avoir «distribué et affiché des tracts». Le CNES, qui réunira son bureau national aujourd'hui et animera une conférence de presse dans les prochains jours, menace de perturber la prochaine rentrée universitaire. « Si les sanctions ne seront pas annulées, nous allons passer à l'action puisque nous comptons bloquer la prochaine rentrée universitaire », martèle Rahmani ajoutant que «la tutelle, qui a été

saisie sur cette affaire, n'a rien fait jusqu'à présent». Cette affaire risque aussi de prendre de l'ampleur dans les prochains jours car les enseignants concernés, qui ont été reçus par le wali d'El Oued, ne vont pas se taire. En tout cas si cette affaire ne trouve pas vite son épilogue, elle risque donc fort bien de déteindre sur la prochaine rentrée universitaire. A la prochaine rentrée universitaire, 230.989 nouveaux bacheliers vont rejoindre les bancs de l'université. Un nombre important qui viendrait s'ajouter aux centaines de milliers d'étudiants qui peuplent déjà les campus universitaires. Si les pouvoirs publics «jubilent» le CNES,

quant à lui, voit d'un mauvais œil l'arrivée massive de nouveaux étudiants. En fait, le syndicat fait le même constat depuis des années. Car «la massification» de l'université ne le réjouit pas, loin s'en faut contrairement aux pouvoirs publics qui exhibent ces chiffres astronomiques du nombre d'étudiants comme un trophée. «Le problème principal de l'université algérienne ces dernières années est celui de la massification», dira Abdelmalek Rahmani précisant que «cet aspect a des répercussions négatives sur l'enseignement et la prise en charge des étudiants sur le plan pédagogique». De fait, a-t-il estimé en outre : «L'université souffre d'un manque d'encadrement car il est difficile de pouvoir prodiguer un enseignement de qualité à cette masse d'étudiants». En d'autres termes pour le CNES on ne peut avoir un enseignement de qualité avec ce nombre important d'étudiants. «Quelle université nous voulons avoir ? », s'est interrogé Rahmani avant de dire que «si nous voulons avoir une université performante, nous sommes obligés de faire des sacrifices. Il y a un choix à faire». Car pour notre interlocuteur, «une université performante est incompatible avec la massification». Rahmani, qui croit que l'année prochaine sera aussi difficile et similaire que celle qui vient de s'achever, plaide pour l'impératif d'ouvrir «un débat sur l'université, loin de toute démagogie». **KH**

POUR EN DÉCOUDRE AVEC LE COLONIALISME EN AFRIQUE

La jeunesse appelée à jouer un rôle

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La jeunesse africaine doit prendre le flambeau du développement dans son propre continent et en découdre avec les pratiques coloniales qui tentent, tant bien que mal, de recoloniser l'Afrique en imposant la démocratie occidentale, ont estimé les participants aux travaux de la conférence panafricaine contre le retour du colonialisme en Afrique, hier à Alger. Ces travaux, qui se tiennent dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, a vu la participation d'un nombre important de personnalités algériennes et étrangères. Cette rencontre de deux jours, à l'initiative du Collectif algérien de la société civile, membre du Front citoyen africain pour la démocratie et contre le retour du colonialisme en Afrique, ont estimé les intervenants, «est d'une importance cruciale dans le contexte actuel où l'Afrique est visée de toutes parts». Les participants ont également rappelé la nécessité de pousser les peuples des pays africains à participer aux processus de changements. «Le colonialisme tente de

fabriquer des conditions pour déstabiliser les souverainetés nationales, l'intégrité territoriale pour nous déposséder de notre histoire, de nos valeurs et de nos richesses naturelles», a affirmé dans son allocution, M. Mohamed Mahrez Lamari, président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS). Il ajoutera, entre autres, que «l'indépendance de l'Afrique sera moindre et incomplète tant que le Sahara occidental n'est pas indépendant. A travers cette rencontre nous proclamons avec force notre soutien à la cause palestinienne et au droit du peuple palestinien à un Etat souverain avec comme capitale El Qods». Pour sa part, l'ancien Premier ministre malien, Ibrahim Boubacar Keita, a salué les efforts de l'Algérie visant à aider les populations africaines à se développer. «Les crises que vit le continent noir, aujourd'hui, a-t-il affirmé, sont causées par les Occidentaux qui veulent spolier les richesses naturelles des pays africains». «C'est pourquoi, a-t-il dit, l'Algérie doit rester vigilante face à ces nouvelles donnes qui perturbent notam-

ment la région du Sahel». Après avoir rendu un vibrant hommage aux femmes algériennes pour leur détermination mais aussi à celles du continent noir, Mme Kmar, une des intervenantes, a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des mécanismes adéquats pour renforcer la présence des femmes dans la vie socioéconomique des pays africains. Il faut aussi renforcer les quotas des femmes et garantir une parité dans les instances des Etats.

Parmi les points abordés par les intervenants, figure l'avenir de l'Afrique et le rôle de la jeunesse qui, a-t-on indiqué, doivent être impliqués dans le processus de l'édification d'une «Afrique nouvelle». A la clôture des travaux de cette rencontre, aujourd'hui, les participants adopteront la Déclaration d'Alger du Front citoyen africain pour la démocratie et contre le retour du colonialisme en Afrique, a-t-on annoncé. Ont également pris part à cette rencontre, près de 30 pays, des journalistes venus de pays africains et une soixantaine de représentants du mouvement étudiantin de divers pays africains. **M. B**

ENTREPRISES PUBLIQUES DE L'ÉLECTRONIQUE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

De nouvelles activités en perspective

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les entreprises publiques de l'industrie électronique et de l'électroménager vont se lancer dans de nouveaux créneaux comme la fabrication de panneaux photovoltaïques et les cartes électroniques pour consolider leur présence et augmenter leurs parts sur le marché national, a indiqué dimanche un responsable du secteur. Le plan d'investissement sur cinq ans de la SGP-Industries électro-domestiques (Indelec), doté de 17,5 milliards de DA, porte notamment sur la fabrication de panneaux photovoltaïques, de cartes électroniques, de circuits électriques et de systèmes de télésurveillance et de sécurité, a confié à l'APS, M.Ahmed Fetouhi, président du directoire de cette SGP. Interrogé sur la maîtrise de la technologie de fabrication des panneaux photovoltaïques, ce cadre dirigeant a souligné que les ingénieurs de l'entreprise ENIE (électronique) avaient déjà réussi à créer en 1983 une cellule solaire, utilisée

pour la fabrication de semi-conducteurs, un matériau ayant les caractéristiques électriques d'un isolant. C'est le même principe de fabrication pour la cellule solaire des panneaux photovoltaïques, a-t-il précisé. Néanmoins, M.Fetouhi a mis en avant la nécessité d'assurer un retour d'investissement rapide pour les produits électroniques, expliquant que le même rendement d'une cellule solaire de 10 cm de diamètre peut être assuré au bout de six mois avec une cellule quatre fois plus petite. «On ne peut pas réfléchir à investir dans le secteur électronique comme on le fait dans l'industrie mécanique, un secteur qui ne connaît pas une évolution rapide», a-t-il argumenté. Il a relevé, dans ce sens, l'importance de l'investissement dans la recherche et le développement, mettant l'accent sur la formation des ressources humaines. Considérant que «le meilleur investissement c'est dans l'homme et pas dans l'équipement», M.Fetouhi a indiqué qu'un

financement de 750 millions de DA sera consacré pour la formation et la mise au bon niveau du personnel. De même, deux centres de recherche et de développement seront créés à Sidi Bel-Abbès pour l'ENIE et à Tizi-Ouzou pour l'ENIEM (électroménager). Le plan de développement de la SGP-Indelec porte également sur le développement de l'activité «intégration électronique» et la fabrication de cartes électroniques, considérées comme le cerveau de chaque produit électronique ou machine.

Il est prévu, entre autres, la fabrication de circuits imprimés, des supports électriques servant à installer la carte électronique et ses composants ainsi que la réalisation de panneaux de signalisation, de panneaux publicitaires et de panneaux solaires pour les centrales électriques qui seront réalisées dans le cadre du programme national des énergies renouvelables et pour l'éclairage des autoroutes. **L. B**

VIE POLITIQUE

Petites poussées de fièvre estivale des partis

Alors que l'été s'est bel et bien installé, et que les festivités du cinquantenaire de l'indépendance, sont bien engagées, la vie partisane laisse échapper des poussées de fièvre, qui peuvent s'analyser comme les contrecoups de la participation aux législatives du 10 mai dernier. Ainsi le feuillet des opposants à la direction actuelle du FFS continue. Les contestataires de l'équipe d'Ali Laskri, accusés d'avoir conclu un accord secret avec le pouvoir, compte organiser dans la matinée du 12 juillet un meeting au théâtre régional de Tizi Ouzou. Hormis Karim Tabbou, ex-premier secrétaire, à qui on a signifié qu'il est persona non grata, tous les membres du groupe initiateur du « front du refus » y prennent part : Samir Bouakouir, ex-représentant du FFS à l'étranger, les ex-premiers secrétaires, Ali Kerboua, Mustapha Bouhadef, Djoudi Mammeri et l'ex-directeur de campagne d'Aït Ahmed, Djamel Zenati. De ce fait, Karim Tabbou, s'est retrouvé complètement isolé. Invité par Ali Laskri à remettre son mandat de député, et à passer devant le conseil de discipline, il s'y est dérobé avant d'aller rejoindre le camp des protestataires qui à son tour lui en a fait voir de toutes les couleurs. Les animateurs de ce mouvement de protesta interne au FFS disent avoir formulé une demande d'autorisation pour la tenue de cette rencontre publique mais il n'est pas sûr que les autorités locales répondent positivement. Du côté de Abdallah Djaballah, initiateur de l'autre « front du refus », celui rassemblant les partis s'estimant victimes de fraude lors du scrutin passé, se lit aussi beaucoup d'amertume. Ce chef islamiste, fondateur du nouveau FJD, estime dans une conférence de presse qu'il a animée il y a deux jours que «le peuple n'a plus d'autre choix que de faire des sacrifices supplémentaires» et d'arguer que «les tenants du système ne veulent accepter aucun changement». Djaballah ne croit qu'à une seule chose : la révolution populaire ! Il n'a qu'un seul rêve, voir l'Algérie basculer dans son « printemps arabe » «Seule, assène-t-il, une révolution populaire grandiose permettra, au peuple de choisir ses gouvernants». Djaballah estime que l'appel du 1er Novembre qui énonce que l'«Etat algérien est un Etat démocratique et social dans le cadre des principes islamistes» a été «totalement dévié par un pouvoir dictatorial». Par ailleurs, le RND, aurait exclu 14 membres du conseil national qui se seraient portés candidats sur d'autres listes à l'insu de la direction lors du scrutin passé. Le porte-parole du parti d'Ahmed Ouyahia, Miloud Chorfi, a imputé les mauvais résultats du RND à «l'égoïsme» qui s'est emparé des militants. La non obtention par le parti de sièges dans 15 wilayas, est interprétée comme la conséquence du travail égoïste et destructeur accompli par certains militants et cadres du parti. **B.L.**

LE RÉSEAU ROUTIER EN ALGÉRIE LONG DE 112 000 KM S'ÉLARGIT

Plus de 10 000 km prévus à l'horizon 2014

L'Algérie, qui dispose aujourd'hui d'un réseau routier totalisant 112.696 km, verra la réalisation à l'horizon 2014 de près de 10.000 km de nouvelles liaisons routières à travers les différentes régions du pays.

PAR AMAR AOUIMEUR

Il s'agit de lancer, sur la période 2010-2014, quelque 740 projets portant sur le réalisation de 9.345 km de routes de différentes capacités et de 152 ouvrages d'art, dont des tunnels, des ponts et des échangeurs, selon l'APS.

Outre la mise en chantier de nouveaux axes routiers, il sera question durant ce programme quinquennal de plusieurs opérations en vue notamment d'étendre les capacités des routes, leur développement et l'entretien des ouvrages d'art.

Parmi les projets retenus dans le cadre de l'extension de la capacité des infrastructures routières, 2.050 km de routes et 130 ouvrages d'art sont concernés par cette action. Sur ces 2.050 km, des axes routiers totalisant 1.300 km, situés dans le grand sud, feront l'objet de travaux de développement, selon les données du ministère des Travaux publics.

En effet, les liaisons routières concernées sont : Silet-Tinzaouatine (150 km), Tindouf-Adrar via Erg Chenachen (623 km) ainsi que le parachèvement de la route Transsaharienne dans l'axe Silet-Timiaouine (première tranche sur 200 km).

D'autres projets sont programmés au titre du quinquennat en cours, et qui portent, entre autres, sur l'aménagement des routes côtières en vue de contribuer à promouvoir le



tourisme, parallèlement à la réalisation de "projets structurants", dans la capitale tels que le dédoublement de plusieurs pénétrantes vers la 2^e rocade d'Alger.

Les chemins de wilaya (CW) 118, 249, 121 et 122 traversant la wilaya d'Alger feront l'objet de travaux de dédoublement et ce, dans le but de "former le maillage du réseau routier à l'Est de la capitale".

Un viaduc devant relier Oued Ouchayah vers la route nationale N1, des aménagements routiers autour de la Grande Mosquée d'Alger, sont aussi projetés, selon le ministère.

Le plan quinquennal 2010-2014 du

secteur des travaux publics prévoit aussi la réalisation de grands ouvrages d'art, dont le pont Trans-rhumel à Constantine, un viaduc à Mila et un pont "en Y" à Annaba.

S'agissant du volet relatif aux infrastructures autoroutières de ce programme, il porte sur le parachèvement de l'autoroute est-ouest dont il ne reste que quelques tronçons entre Constantine et El Tarf, et la réalisation des équipements d'exploitation de cette autoroute qui s'étire de Tlemcen à El Tarf sur 1.720 km.

La rocade des Hauts plateaux (1.300 km), le pénétrant autoroutier port de Djendjen (Jijel)-Autoroute Est-Ouest (100 km) et la

rocade Khemis Miliana Bordj Bou Arréridj (300 km), seront réalisés dans le cadre de ce quinquennat.

R. E.

LE QATAR PRÉVOIT DE RÉALISER PLUSIEURS INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE

Le constructeur automobile Volkswagen pourrait monter une usine

Le ministre qatari de l'Economie et des Finances, Youcef Hussein Kamel, a indiqué que son pays prévoyait de réaliser "plusieurs projets" d'investissement en Algérie notamment dans la construction automobile.

"Le Qatar prévoit de réaliser plusieurs projets en Algérie notamment dans la construction automobile", a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse au terme de la signature d'un mémorandum d'entente pour le montage d'une usine de sidérurgie à Bellara (wilaya de Jijel).

"Nous sommes entrain d'encourager le constructeur allemand Volkswagen, dans lequel le Qatar est actionnaire, pour monter une usine de fabrication de voitures en Algérie", a-t-il précisé, selon l'APS.

Le projet en question sera réalisé, a-t-il dit, dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie, le Qatar et Volkswagen.

Youcef Hussein Kamel a fait savoir, par ailleurs, que l'Algérie et le Qatar projetaient de créer "un fonds mixte pour réaliser ensemble des investissements à l'étranger".

"En raison de notre expérience en matière d'investissements à l'étranger, nos frères algériens ont exprimé l'envie de créer avec nous un fonds mixte pour réaliser ensemble des projets d'investissements en dehors du Qatar et de l'Algérie", a-t-il expliqué sans donner plus de précisions sur cette future entité.

A une question sur les délais de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara, il a répondu que "la société sera opérationnelle d'ici 24 mois ou au maximum 30 mois".

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi, a indiqué à cette occasion à la presse que le futur complexe de Bellara, d'un coût prévisionnel de 1,2 milliard de dollars, permettra la création de quelque 2.000 emplois directs. Pour lui, ce projet algéro-qatari contribuera à satisfaire la demande nationale en matière d'acier (+ 5 millions de tonnes/an) et à développer l'activité dans la région de Bellara qui a "tout pour devenir une excellente zone industrielle eu égard à son important potentiel".

A.A.

EXPOSITION-VENTE DE PRODUITS ALGÉRIENS À NIAMEY (NIGER)

Promouvoir le label made in Algeria

Les opérateurs économiques algériens, notamment ceux spécialisés dans l'industrie agroalimentaire continuent d'explorer le marché de l'Afrique subsaharienne où ils ont d'importantes opportunités de commercialisation de leurs produits et marchandises.

Ainsi, le ministère du Commerce organise une exposition-vente de produits algériens à Niamey (Niger), durant la deuxième quinzaine du mois de septembre prochain. Le fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) prend en charge les frais de location des stands et d'acheminement des marchandises à hauteur de 80%. De nombreuses entreprises algériennes sont déjà opérationnelles dans plusieurs pays africains où des comptoirs de produits nationaux sont exposés, notamment à Yaoundé (Cameroun) et dans d'autres pays,

tels que le Burkina Faso, le Mali...

Des associations d'exportateurs et des organismes de promotion du commerce extérieur, tel que l'association nationale des exportateurs algériens (Anexal) ont tâté le terrain dans ces pays durant ces deux dernières années pour étudier et analyser la situation et les besoins du marché local.

« Les entreprises algériennes intéressées par cette exposition, sont invitées à confirmer leur participation en renseignant et retournant la demande de participation auprès de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) » soulignent les organisateurs et les promoteurs de cette exposition-vente. Après avoir conquis les marchés européen et nord américain où les exportateurs algériens ont réussi à placer leurs produits, principalement des produits du terroir (fruits et légumes, agroalimentaires, jus,

dattes...) actuellement, ils ont orienté leurs préoccupations sur le marché africain qui sollicite beaucoup les produits agricoles bio, notamment pour les travailleurs de la base française Areva à Niamey.

Aussi, les produits halal sont également très prisés par les populations des pays de l'Afrique subsaharienne à majorité musulmane. « Nous avons l'opportunité d'investir le marché africain où les produits algériens sont bien appréciés.

Il nous appartient à nous exportateurs, donc, de saisir cette aubaine et exploiter ce créneau porteur, car la proximité géographique et la volonté d'accroître les échanges commerciaux avec ces pays, nous encouragent à intensifier nos activités exportatrices » nous a confié un exportateur de produits agroalimentaires.

A. A.

EXPOSITION DES RÉALISATIONS DU SECTEUR DES FINANCES DEPUIS 1962

Toute la gamme des billets et pièces de monnaie

L'exposition, prévue jusqu'au 22 juillet au Palais des expositions des Pins maritimes, simultanément avec d'autres secteurs, réunit les six directions du ministère, les banques, les sociétés d'assurances et autres sociétés financières et écoles de formation.

Les réalisations du secteur des Finances depuis 1962 ont été à l'honneur grâce à l'exposition organisée samedi à Alger par le ministère des Finances dans le cadre des célébrations du cinquantenaire de l'indépendance nationale. Ces acteurs de la finance en Algérie présenteront au grand public, durant deux semaines, leurs réalisations et leurs perspectives. Plusieurs conférences sont programmées en marge de l'exposition mais

aussi tout au long de l'année, allant de juillet 2012 à juillet 2013 et à travers plusieurs wilayas du pays. La Banque d'Algérie, à travers son stand, a exposé au public, et pour la première fois de son histoire, toute la gamme de billets et pièces de monnaie émis depuis 1964, un geste qui a particulièrement attiré l'attention des visiteurs. "Nous avons reçu depuis ce matin pas moins de 70 visiteurs qui étaient tous émerveillés de retrouver des billets aussi vieux et aussi beaux !", a déclaré à l'APS un responsable de la banque. Le ministère des Finances a prévu, la semaine prochaine, la projection d'un film documentaire qui illustre, durant 52 minutes, les réalisations du secteur au cours du demi-siècle écoulé (1962-2012). Le documentaire livrera

des réponses claires aux préoccupations du simple citoyen, telles que : où vont nos impôts ? Quel est le rôle des Douanes ? Comment accéder aux financements ?, selon le Directeur de la communication du ministère. La présentation d'un ouvrage intitulé "Ministère des Finances : 50 ans de réalisations", édité par l'ANEP après une opération de collecte, de contributions des différents acteurs du secteur, effectuée par le ministère, est également programmée avant la fin de la manifestation. Le livre retracera l'histoire, l'évolution, les réalisations et les perspectives du secteur entre 1962 et 2012 et servira ainsi de base de référence pour les chercheurs, avance le même responsable.

A.A

JIJEL

300 foyers raccordés au gaz naturel à El-Akabi

Un total de 300 foyers et lotissements de la cité El-Akabi, dans la banlieue de Jijel, totalisant plus de 2.100 habitants, ont été raccordés au réseau du gaz naturel jeudi dernier. La cérémonie de mise en service, présidée par les autorités de la wilaya, a été également marquée par la visite d'un foyer-témoin nouvellement alimenté en gaz naturel. Les habitants de cette cité n'ont pas manqué d'exprimer leur joie quant à la concrétisation de cette opération qui intervient dans la foulée des festivités du 50e anniversaire de l'indépendance nationale. Le raccordement en gaz naturel au niveau de la wilaya de Jijel est "encourageant" eu égard aux investissements consentis dans le domaine des ouvrages de transport et de distribution, a-t-on indiqué en marge de cette cérémonie. Dans le même ordre d'idées, une dotation importante a été accordée à la wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014, dont l'objectif est la prise en charge de toutes les communes non encore raccordées au réseau de gaz naturel, soit 18.000 nouveaux foyers répartis sur 12 communes et 93 quartiers et lotissements sociaux. De 58,43% actuellement, le taux de raccordement au gaz devrait passer à 72% à la fin de l'année 2014, ont indiqué les responsables locaux de l'énergie et des mines.

BATNA

24 wilayas au Salon national de l'artisanat traditionnel

Un Salon national de l'artisanat traditionnel et des métiers réunit depuis jeudi à la salle des expositions Assihar de la ville de Batna 60 artisans venus de 24 wilayas du pays. Organisé par la Chambre de l'artisanat des métiers (CAM) conjointement avec la Direction du tourisme et l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel, le salon a suscité un engouement des visiteurs, dont le nombre a été estimé par Ramdhani Smaïl, directeur de la CAM, à 1.145, une heure seulement après l'ouverture de la manifestation. Le salon présente divers produits artisanaux reflétant la richesse du secteur en Algérie avec, notamment, le tapis de Babar, les bijoux d'argent de la Kabylie, d'illizi et des Aurès, la sellerie de Tiaret et l'habillement traditionnel d'Oran. Cette manifestation, qui réserve un stand aux produits récompensés par des prix nationaux de l'artisanat traditionnel, vise à préserver ce patrimoine et favoriser sa commercialisation, selon le directeur du tourisme. La clôture du salon donnera lieu, dimanche, à la sélection du meilleur produit artisanal en rapport avec le cinquantenaire de la fête de l'indépendance du pays.

MOSTAGANEM

106 millions de dinars pour financer des opérations de solidarité

La wilaya de Mostaganem a consacré une enveloppe de plus de 106 millions de dinars pour financer diverses opérations de solidarité durant le mois de Ramadhan. Selon les services de la wilaya, cette enveloppe globale comprend une contribution de l'Etat de l'ordre de 3 millions de dinars, une autre puisée du budget de la wilaya avec 12 millions de dinars, alors que les communes contribueront avec 85 millions de dinars. A ces apports s'ajouteront 6 millions de dinars représentant des dons de bienfaiteurs et 500.000 dinars provenant du Croissant-Rouge algérien (CRA). Ces opérations de solidarité toucheront 32.000 familles démunies des 32 communes de la wilaya qui recevront un coffrin contenant des produits alimentaires de première nécessité, indique-t-on de même source. D'autre part, 34 locaux aménagés et 10 restaurants seront ouverts pour servir, au moment de l'iftar, 2.000 repas chauds pour les démunis et les voyageurs de passage dans la wilaya. Il est à noter que plusieurs réunions ont été tenues par la commission de wilaya de solidarité pour préparer cette opération. Le wali a insisté sur la nécessité de remettre les coffrins de Ramadhan aux bénéficiaires avant le début de ce mois sacré.

APS

MÉDÉA, SALON NATIONAL DE LA POTERIE ET DE LA CÉRAMIQUE D'ART

Exposition des œuvres de la diversité culturelle

La 2^e édition du Salon national de la poterie et de la céramique d'art a été organisée jeudi à la Maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa, en présence de nombreux artistes et artisans venus montrer leur savoir-faire et promouvoir leur culture ancestrale.

PAR BOUZIANE MEHDI

Initiée par la direction de la Maison de la culture, cette édition, qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, réunit plus d'une trentaine de potiers et céramistes, issus des wilayas de Guelma, Batna, Tizi-Ouzou, Tipasa, Tlemcen, Alger et Médéa, venus présenter des œuvres et des produits inspirés du riche patrimoine culturel national. Le visiteur aura, notamment, le loisir de découvrir l'ingéniosité des maîtres potiers des régions de Béni-Douala et d'Aït Lahcen, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et des Aurès (Batna) et le savoir-faire ancestral des céramistes d'art des régions de Médéa et du Chenoua, dans la wilaya de Tipasa, dont les œuvres reflètent cette diversité culturelle qui caractérise le patrimoine culturel algérien.

Une diversité culturelle que les organisateurs de la manifestation espèrent mettre en évidence, tout en faisant découvrir aux visiteurs les aspects méconnus de ces



deux arts dont le savoir-faire est un legs que se partagent, en somme, toutes les régions du pays, même s'il est exprimé et traduit de manière différente, a-t-on indiqué auprès de ces derniers, rapporte l'APS.

L'autre objectif attendu de ce salon porte sur la valorisation de l'effort créatif de ces potiers et céramistes qui tentent de le traduire à travers une multitude de formes et d'expressions graphiques ou picturales puisées dans ce riche patrimoine national, revu et corrigé pour les besoins de chaque artiste. Ce salon est l'occasion également d'inciter le public à reconsidérer

son approche par rapport à la poterie et la céramique, souvent perçus comme de simples activités manuelles sans portée artistique, alors qu'il s'agit, en fait, d'un art à part entière qui a droit aux mêmes égards que les autres arts, a-t-on affirmé auprès des organisateurs.

Ces derniers ont prévu, dans cette optique, plusieurs ateliers d'initiation au profit du grand public pour l'aider à porter un nouveau regard sur ces artistes qui ont le mérite de veiller à perpétuer un art séculaire menacé de déperdition.

B. M.

Lancement du 2^e camp national de volontariat

Un 2^e camp national de volontariat a été organisé jeudi à Médéa, avec la participation d'une vingtaine de wilayas en présence d'une délégation de jeunes volontaires de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), invitée d'honneur de cette manifestation juvénile.

Des dizaines de jeunes volontaires, venus notamment des wilayas du sud du pays, en l'occurrence Tamanrasset, Tindouf et Béchar, participent à ce camp de

jeunes qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui.

Diverses actions de volontariat ont été exécutées à la faveur de ce regroupement qui vise, notamment, à sensibiliser les jeunes sur l'importance du volontariat et de l'entraide, à encourager les échanges entre les mouvements associatifs et à développer l'esprit de citoyenneté chez les jeunes. Outre les opérations de boisement, d'embellissement et de nettoyage, prévues

dans de nombreuses localités de la région, les participants à ce camp de volontariat vont prendre part à de multiples actions humanitaires organisées au profit des catégories les plus vulnérables de la société.

Des activités d'animation et des visites au niveau des structures spécialisées relevant du secteur de l'action sociale figurent, en outre, dans le programme de cette rencontre.

APS

TISSEMSILT, EAUX USÉES

Station d'épuration opérationnelle en septembre prochain

Une station moderne d'épuration des eaux usées de la ville de Tissemsilt sera mise en service au mois de septembre prochain, a annoncé le directeur de l'hydraulique.

Selon M. Moussa Lebgaâ, cette station, qui fait partie des stations pilotes, est la première au niveau national du fait de ses équipements modernes et du mode d'épuration des eaux avec une haute technologie. Cette infrastructure, dont les expériences initiales ont démarré dernière-

ment, aura un rôle principal dans la protection des eaux du barrage de Bougara de la pollution en contribuant à l'irrigation des terres agricoles riveraines sur une superficie de 300 ha, outre son importance dans la protection de l'environnement et la lutte contre les maladies à transmission hydrique.

Cette station, dont le coût de réalisation est estimé à 2 milliards DA, dispose de dix bassins de traitement initial, biologique, secondaire contre la pollution.

Sa capacité de traitement est de 24.000 mètres cubes d'eaux usées par jour au profit de 85.000 habitants des communes de Tissemsilt et Ouled Bessam.

La wilaya dispose d'une station d'épuration des eaux usées dans la commune de Theniet El-Had, opérationnelle depuis 2010 pour une capacité de traitement de 5.000 m³/jour au profit de 35.000 habitants avec l'exploitation des eaux traitées dans l'irrigation de 150 ha.

APS

TLEMCCEN

La station de dessalement assure 80.000 m³ d'eau

La station de dessalement de l'eau Honaïne a assuré, depuis le début de ce mois de juillet, la distribution de près de 80.000 m³ d'eau potable au profit de plusieurs communes au centre de la wilaya de Tlemccen, a indiqué, vendredi, le ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, lors de la visite effectuée dans cette wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Grâce à cette installation, la distribution d'eau sera assurée de manière ininterrompue au profit des communes concernées qui totalisent une population de 90.000 habitants. Celle-ci était approvisionnée, dans le passé, à raison de 1 jour sur 3, comme l'a indiqué le ministre des Ressources en eau. Il a expliqué que "cet important volume d'eau distribué représente la première phase de la mise en exploitation de la station avant d'atteindre les 200.000 m³". Avec la mise en service de cette station, la deuxième du genre au niveau de la wilaya de Tlemccen, après celle de Souk Tleta, entrée en production l'année écoulée pour assurer une disponibilité de 200.000 m³ par jour, "Tlemccen dispose d'un meilleur approvisionnement en eau potable", a souligné le ministre, précisant que "les eaux du barrage Sekkak seront réservées à l'irrigation agricole à l'effet



d'augmenter les surfaces irriguées". Les superficies concernées sont celles des plaines d'El-F'houl, Aïn-Youcef et Remchi, des terres arables connues pour leur fertilisation. Par ailleurs, M. Sellal a mis en exergue les efforts consentis par l'Etat pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable, annonçant également la mise en novembre prochain d'une nouvelle station dans la wilaya d'Oran. Sa production, additionnée aux quantités d'eau acheminées par le biais du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), disposera d'une manière continue et permanente de quantités d'eau suffisantes pour répondre aux besoins de sa popula-

tion et le surplus sera mobilisé pour le secteur de l'agriculture. A Honaïne, le ministre a inspecté cette station, réalisée par l'entreprise "Les eaux de mer de Honaïne" en partenariat avec la société espagnole "Jaïda". Ses premiers essais ont débuté en septembre dernier, avant son entrée en exploitation ce mois de juillet. M. Sellal a reçu des explications sur l'opération de distribution des eaux au profit de l'agglomération urbaine du grand Tlemccen ainsi que sur la station de Remchi qui reçoit les transferts des eaux de la station de Honaïne et du barrage Sekkak.

B. M.

BÉCHAR

Mise en service des projets énergétiques réalisés

Deux importants projets énergétiques ont été réalisés et mis en exploitation, ces trois dernières années, à travers la wilaya de Béchar, dans le but d'améliorer les conditions de vie du citoyen.

Le premier projet a porté sur la connexion en mai 2009 de la wilaya de Béchar au réseau national électrique, à travers la réalisation d'une ligne de 400 KV Naâma-Béchar, longue de 350 km, qui a totalement sécurisé la production et la distribution de cette énergie dans la wilaya.

Auparavant, les 21 communes de la wilaya étaient confrontées aux contraintes des coupures de courant et des perturba-

tions des réseaux de distribution, notamment en période estivale, avant la mise en service de cette ligne qui a nécessité un investissement de 960 millions de dinars pour sa réalisation et son équipement, en plus de l'installation de trois postes blindés pour la distribution de cette énergie dans la ville de Béchar. Cette réalisation a été suivie par la rénovation partielle des réseaux de distribution à travers la commune du chef-lieu de wilaya, pour un coût de plus de 200 millions de dinars, dans le but de mieux répondre aux besoins des habitants en énergie électrique, a-t-on indiqué à la Direction locale du secteur de l'énergie et des mines (DME). Le deux-

ième grand projet énergétique dont a bénéficié la wilaya est celui relatif à l'approvisionnement en gaz de ville de la région à partir du gazoduc Labiodh Sidi-Cheikh-Béchar sur une distance de 352 km.

Ce projet d'un coût global de 17,89 milliards de dinars a déjà permis le raccordement de plus de 15.000 foyers au réseau de distribution public de gaz de ville, à travers les communes de Béchar, Béni-Ounif, Abadla, Béni-Abbès et Taghit. Au niveau des quatre dernières communes, les réseaux de distribution qui développent un linéaire de 300 km sont en cours de réalisation.

APS

ANNABA, UNIVERSITAIRE BADJI-MOKHTAR

6.600 nouveaux bacheliers attendus à la prochaine rentrée

Pas moins de 6.600 nouveaux bacheliers sont attendus à la rentrée 2012-2013 à l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, a-t-on indiqué samedi en marge de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2011-2012. Toutes les dispositions ont été prises pour accueillir les nouveaux bacheliers et faciliter la préinscription dans les filières de leur choix, a

souligné le recteur, M. Abdelkrim Kadi, indiquant que les bacheliers concernés peuvent effectuer leur préinscription dans les cyberespaces ouverts à leur intention au campus universitaire de Sidi Amar. L'université Badji-Mokhtar d'Annaba a enregistré à la fin de l'année 2011-2012 la sortie de 8.832 diplômés, dont 6.423 diplômés du système LMD (Licence-

Master-Doctorat) et 2.409 diplômés du système d'enseignement classique (sciences médicales et ingénierie). La promotion 2011-2012 de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba a été baptisée du nom de la défunte professeur Taleb Zoubéida Hanoune, décédée en 2011. Elle comprend 78 lauréats issus des sept facultés. A noter que pour la prochaine rentrée 2012-2013,

une salle omnisports de 1.500 places avec les structures pédagogiques nécessaires sera réceptionnée. Elle s'ajoutera aux 8.000 places pédagogiques, dont 4.000 places pour chacune des facultés de droit et de médecine réceptionnées récemment à la faveur de la deuxième tranche du projet du nouveau pôle universitaire d'El-Bouni.

APS

EL-TARF

Grande affluence sur les plages

Les plages de la wilaya d'El-Tarf connaissent depuis quelques jours, notamment les week-ends, un rush continu d'estivants venus goûter un peu de fraîcheur en famille ou entre groupes de jeunes, a-t-on constaté.

Munis de casquettes, de parasols, de sacs à dos ou en bandoulière et de tout autre accessoire de plage, les visiteurs, arrivés à la gare routière d'El-Kala, se bousculent pour se frayer une place dans un taxi assurant la liaison entre cette station d'autobus et les plages de la wilaya.

La vieille Calle, Messida, Hennaya, les sables d'or ou Mellaha sont quotidiennement prises d'assaut par une nuée de baigneurs en quête de fraîcheur durant ces journées de canicule, même s'ils doivent consentir à payer un supplément aux transporteurs qui n'hésitent pas à "profiter de la situation".

Les plages de la wilaya d'El-Tarf sont appréciées pour la qualité des eaux limpides, se trouvant loin de toute source de pollution, attirantes par leur calme et la sérénité qui règne sur les lieux malgré le flux des baigneurs qui s'y rendent quotidiennement, a indiqué un père de famille blotti sous son parasol à la plage Messida.

Les routes côtières constituent également une belle curiosité de cette région touristique. Elles pénètrent dans de belles forêts longeant la côte qui attire pas moins de 100.000 baigneurs, selon les estimations de la Protection civile.

CONSTANTINE

Mariage collectif au profit de 50 couples

Un mariage collectif ayant uni 50 couples a été organisé samedi à la salle des fêtes Kasr Zouhour, dans la ville d'Ain Smara, à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Constantine,

Cet heureux événement, fêté en pompe, a été organisé à l'initiative du bureau Souboul e-khairat, une œuvre caritative relevant de la Direction des affaires religieuses et des wakfs (DARW).

Les invités, amis, parents et proches des nouveaux mariés, étaient mêlés aux représentants de la wilaya et à ceux de la Direction des affaires religieuses pour les réjouissances, ponctuées de chants religieux.

Les donateurs, ayant financé cette action de solidarité, sont composés d'entrepreneurs, de commerçants, d'hommes d'affaires et d'artisans, a indiqué un cadre de la DARW, M. Sahouane Bekhti, précisant qu'il s'agit de la 8e initiative du genre, organisée dans la wilaya de Constantine. A noter que les fidèles de nombreuses mosquées des communes de Constantine ont apporté leurs contributions à cette œuvre de solidarité, grâce à un travail préalable de sensibilisation qui a été conduit par les imams.

Les actions du bureau Souboul el-khairat se poursuivent depuis 2004 ; elles ont permis à plus de 350 jeunes couples de convoler en juste noces, de même qu'un nombre important d'enfants a bénéficié de fêtes de circoncision, organisées le 27e jour de chaque mois de Ramadhan. Le cortège nuptial s'est mis en marche depuis Dar El-Imam, à proximité de Souk El-Aser, pour sillonner dans la joie un long parcours en direction de la commune d'Ain Smara.

APS

SOUDAN

Al-Bachir veut une constitution «100% islamique»

Le président soudanais Omar Hassan Al-Bachir a dit samedi vouloir une prochaine constitution "100% islamique", qui servira de référence aux pays de la région.

"Nous voulons avoir une constitution qui devienne une référence pour (les pays) qui nous entourent. Et nous voulons une constitution 100% islamique, sans communisme, ou laïcisme ou (influences) occidentales", a dit Al-Bachir lors d'un discours devant des chefs soufis à Khartoum.

"Et à ceux qui ne sont pas musulmans (...) leurs droits seront préservés par la charia, car elle est juste", a-t-il ajouté.

Le chef d'Etat soudanais, au pouvoir depuis le coup d'Etat militaire de 1989, n'a pas indiqué de date pour la rédaction de la nouvelle Constitution.

Omar Hassan Al-Bachir fait l'objet d'un mandat d'arrestation lancé par la CPI pour génocide et crimes de guerre lors de la guerre au Darfour. Le Soudan, en proie à une forte inflation des prix alimentaires, est depuis trois semaines le théâtre de petites manifestations pour demander la démission du président Omar Hassan Al-Bachir.

RUSSIE

141 morts dans les inondations

Le bilan des inondations qui ont frappé plusieurs régions du sud-ouest de la Russie s'est élevé à 141 morts, a indiqué dimanche la police russe.

Le district de Krymsk, dans la région de la riviéra russe au bord de la mer Noire, est le plus touché par ces inondations avec désormais 130 morts.

Dans les autres régions, neuf corps ont été retrouvés dans la station balnéaire de Gelendjik et deux dans le port voisin de Novorossiisk.

Un responsable de la force spéciale pour les catastrophes naturelles a affirmé que de nombreuses victimes n'ont pas encore pu être identifiées à l'heure actuelle, alors que les opérations de recherches se poursuivent pour retrouver de nouvelles victimes.

Le précédent bilan de ces inondations faisait état de 131 morts

AFGHANISTAN

14 personnes tuées dans une explosion

Quatorze personnes ont été tuées et trois blessées dans l'explosion de deux bombes artisanales dans la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, a-t-on annoncé dimanche de source policière.

"Un tracteur et un petit camion ont sauté sur des bombes artisanales dans le district d'Arghistan, tuant 14 personnes et en blessant trois", a indiqué le chef de la police de la province de Kandahar.

La première charge a explosé sous une fourgonnette qui transportait 10 passagers, dont des femmes et des enfants, a indiqué le gouvernement provincial dans un communiqué. La deuxième bombe a frappé "un tracteur qui venait sur la zone pour sauver les blessés", de même source.

APS

BURKINA FASO, FEUILLE DE ROUTE POUR SORTIR DE LA CRISE

Le Groupe de contact sur le Mali souhaite un gouvernement

Le Groupe de contact sur le Mali, regroupant des présidents de six pays d'Afrique de l'Ouest, a dit samedi souhaiter la formation d'un gouvernement d'union nationale avant la fin du mois, alors que le nord du pays est toujours contrôlé par des islamistes.

Dans le communiqué final, les présidents du Nigeria, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Bénin et du Burkina Faso ont appelé les "forces vives du Mali" à faire des propositions au président intérimaire Dioncounda Traoré "en vue de la formation avant le 31 juillet 2012 d'un gouvernement d'union nationale chargé de la mise en œuvre d'une feuille de route de sortie de crise".

Les présidents des pays ouest-africains jugent que Dioncounda Traoré devrait "adresser sans délai une requête à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et aux Nations unies en vue du déploiement d'une force de la Cédéao pour soutenir l'armée malienne dans sa mission régaliennne de défense du territoire national".

Traoré, qui se trouve à Paris à la suite d'une agression en mai à Bamako et d'une blessure au crâne, n'a pas participé à la deuxième réunion du groupe de contact de Mali, qui s'est tenue samedi à Ouagadougou.

Le Groupe de contact sur le Mali a, en outre, demandé l'établissement de mesures de sécurité permettant un retour en toute sécurité de Traoré.



Les présidents ont également appelé à un arrêt des hostilités avant le début du Ramadan et condamné les destructions des mausolées et les tombeaux de saints à Tombouctou par les islamistes.

"Le Groupe de contact sur le Mali lance un appel pressant à toutes les parties prenantes à la crise malienne pour un arrêt complet des hostilités avant le début du mois de Ramadan".

"Il appelle les mouvements armés occupant le Nord du Mali à mettre fin immédiatement à la destruction des monuments historiques de Tombouctou (...)", indique le communiqué.

Concernant la situation humanitaire, les responsables ouest-africains ont lancé un appel "pressant" à la communauté internationale "pour apporter une aide humanitaire d'urgence aux populations du

nord du Mali et aux personnes déplacées ou réfugiées dans d'autres pays (...)".

Enfin, les six présidents ont demandé à la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter sur de possibles crimes de guerre dans le nord du Mali.

Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté jeudi à l'unanimité une résolution qui soutient les efforts de Cédéao pour mettre fin à la crise dans le nord du Mali et laisse la porte ouverte à une intervention militaire.

Des responsables africains ont récemment annoncé que le Nigeria, le Niger et le Sénégal s'étaient engagés à envoyer une force de 3.270 militaires afin de remettre sur pied l'armée malienne, puis éventuellement de s'attaquer aux islamistes du Nord.

R. I. /Agence

LIBYE, PREMIÈRES ÉLECTIONS LIBRES DEPUIS LA CHUTE DE MOUAMMAR KADHAFI

Vote sous fond d'hostilités

Les Libyens ont participé samedi avec de la joie et parfois des larmes d'émotion aux premières élections libres après quatre décennies de régime autocratique de Mouammar Kadhafi.

Tandis que l'humeur était plutôt à l'allégresse à Tripoli, le vote a été perturbé dans l'est du pays par des manifestants hostiles aux élections. Malgré les troubles, les autorités libyennes ont annoncé que 98% des bureaux de vote avaient fonctionné correctement. Les Libyens étaient appelés à élire une assemblée de 200 membres, qui désignera à son tour un gou-

vernement et un Premier ministre et rédigera une nouvelle Constitution afin de permettre l'organisation d'élections législatives en 2013.

Après la Tunisie et l'Égypte, la Libye pourrait à son tour porter d e s

islamistes à sa tête dans la foulée du "printemps arabe". Beaucoup parmi les plus de 3.700 candidats à la députation défendent, en effet, des programmes d'inspiration religieuse. La principale menace pesant sur les élections vient de la province orientale de Cyrénaïque, berceau du soulèvement contre Mouammar Kadhafi début 2011. A Benghazi, la capitale provinciale, et dans sa région, s'est développée une hostilité à l'égard des autorités intérimaires installées à Tripoli, dans l'Ouest.

Un manifestant hostile aux élections a été abattu samedi à Ajdabiya, à environ 160 km au sud de Benghazi, alors qu'il tentait de dérober une urne dans un bureau de vote, a annoncé un responsable local de la sécurité. Au moins quatre bureaux de vote ont également fait l'objet d'une attaque, selon des témoins. Des manifestants ont mis à sac l'un d'entre eux. Cherchant à jeter le discrédit sur les élections, ils ont mis le feu aux registres électoraux. La Cyrénaïque sera représentée par 60 élus contre 102 pour l'ouest du pays. Les manifestants avaient annoncé leur intention de boycotter le scrutin.

A Syrte, la ville de Mouammar Kadhafi, sur les rives de la Méditerranée, les élections ne suscitent guère d'enthousiasme. Beaucoup de Libyens sont toutefois impatients de pouvoir désigner enfin par eux-mêmes leurs dirigeants et il est quasiment impossible de prédire l'issue du vote.

Le Parti de la Justice et de la Reconstruction, aile libyenne des Frères musulmans, et Al Watan, de l'islamiste Abdel Hakim Belhadj, devraient recueillir de nombreux suffrages. Un certain nombre de sièges sont réservés aux femmes, ce qui suscite des tensions, comme l'illustrent les gribouillages sur les affiches électorales des candidates à Tripoli.

R. I./Agences



RÉDUCTION DES VOLUMES DES GAZ TORCHÉS

L'ALGÉRIE DANS LE TOP 20

Les dernières estimations par satellite dévoilées par la Banque mondiale montrent que la réduction du torchage continue de progresser en Algérie comme au Nigeria, au Mexique et au Qatar. L'Algérie fait ainsi partie des 20 premiers pays qui ont réduit leurs volumes de gaz torchés entre 2006 et 2010. Le volume des gaz torchés en Algérie est passé de 6,4 milliards de mètres cubes en 2006 à 5,4 milliards de mètres cubes en 2010.

L'Institution estime qu'il est essentiel que ces pays maintiennent les efforts engagés en vue de réduire le volume de gaz torchés et d'accroître l'utilisation des gaz associés. «En réduisant le volume des gaz torchés, les pays producteurs de pétrole et les compagnies pétrolières améliorent leur efficacité énergétique et atténuent le changement climatique», selon S. Vijay Iyer, directeur du département des énergies durables à la Banque mondiale. «Au lieu de gaspiller cette précieuse ressource, nous devons à présent développer les marchés et l'infrastructure du gaz afin que les gaz associés puissent servir à produire de l'électricité et des combustibles plus propres pour la cuisson des aliments.»

PROMOTION DE LA CROISSANCE ET ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ



Plus de 9 milliards de dollars pour l'agriculture dans les pays en développement

RÉDUCTION DES VOLUMES DES GAZ TORCHÉS

L'Algérie dans le top 20

Les dernières estimations par satellite dévoilées par la Banque mondiale montrent que la réduction du torchage continue de progresser en Algérie comme au Nigeria, au Mexique et au Qatar. L'Algérie fait ainsi partie des 20 premiers pays qui ont réduit leurs volumes de gaz torchés entre 2006 et 2010. Le volume des gaz torchés en Algérie est passé de 6,4 milliards de mètres cubes en 2006 à 5,4 milliards de mètres cubes en 2010. L'Institution estime qu'il est essentiel que ces pays maintiennent les efforts engagés en vue de réduire le volume de gaz torchés et d'accroître l'utilisation des gaz associés.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

« **E**n réduisant le volume des gaz torchés, les pays producteurs de pétrole et les compagnies pétrolières améliorent leur efficacité énergétique et atténuent le changement climatique », selon S. Vijay Iyer, directeur du département des énergies durables à la Banque mondiale. « Au lieu de gaspiller cette précieuse ressource, nous devons à présent développer les marchés et l'infrastructure du gaz afin que les gaz associés puissent servir à produire de l'électricité et des combustibles plus propres pour la cuisson des aliments. » De nouvelles données montrant que le volume des gaz torchés s'est accru de deux milliards de mètres cubes en 2011 par rapport à l'année précédente sont un signal d'alarme qui doit inciter à maintenir et même à renforcer les efforts déployés pour réduire le torchage des gaz, selon des responsables du Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR), un partenariat conduit par le Groupe de la Banque mondiale. La légère augmentation du torchage (de 138 milliards de m³ en 2010 à 140 milliards de m³ en 2011) que révèlent les dernières données satellitaires est largement due à l'accroissement de la production d'hydrocarbures en Russie et à celle de l'huile et du gaz de schiste au Dakota du Nord (Etats-Unis). Bien que négligeable en regard de la tendance à la baisse du torchage sur le long terme — dont le volume est tombé de 172 à 140 milliards de m³ depuis 2005, soit une



réduction de 20 % — cette recrudescence est un signal d'alarme, déclarent les responsables de la Banque mondiale. La diminution régulière depuis 2005 du volume des gaz torchés a réduit les émissions de gaz à effet de serre d'un volume équivalent à celui émis par 16 millions de voitures. « Cette petite augmentation montre qu'il importe que les pays et les compagnies poursuivent et même accélèrent les efforts menés en vue de réduire le torchage des gaz associés à la production de pétrole », déclare Bent Svensson, directeur du partenariat GGFR. « Elle signifie que les importants gains réalisés depuis quelques années risquent d'être annulés si les

pays producteurs de pétrole et les compagnies pétrolières n'intensifient pas leurs efforts ». Les données satellitaires de 2011 sur le torchage font apparaître notamment les faits suivants que globalement, le volume des gaz torchés a augmenté de 2 milliards de m³ dans le monde, passant de 138 milliards de m³ en 2010 à 140 milliards de m³ en 2011. Les Etats-Unis, la Russie, le Kazakhstan et le Venezuela sont les principaux contributeurs de cette augmentation. Ces pays doivent intensifier leurs efforts d'utilisation des gaz associés. Cela est valable également pour l'Irak. Aux Etats-Unis, la plus grande partie du torchage de gaz a lieu au Dakota du Nord, où les activités de

production d'huile et de gaz de schiste ont fortement augmenté. La Russie reste le premier pays torcheur du monde, suivie par le Nigeria, l'Iran et l'Irak. Les Etats-Unis arrivent à présent au cinquième rang mondial, avec quelque 7,1 milliards de m³ de gaz torchés en 2011. L'incohérence des données et bien souvent la sous-déclaration par les Etats et les compagnies pétrolières du volume des gaz torchés compliquent les efforts mondiaux déployés pour mesurer les progrès réalisés en matière de réduction de torchage. Le GGFR coopère avec le National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des Etats-Unis pour exploiter les données satellite afin d'améliorer la fiabilité et la cohérence des données mondiales relatives au torchage de gaz. Cette coopération a permis d'aboutir à des estimations nationales et mondiales plus cohérentes des volumes de gaz torchés de 1995 à 2011.

Le GGFR, un partenariat public-privé qui réunit une trentaine des principaux pays producteurs de pétrole et compagnies pétrolières, a pour but de surmonter les difficultés que pose l'utilisation des gaz associés, notamment l'absence de cadres réglementaires et de marchés dans ce secteur. Le principal objectif des partenaires du GGFR est de réduire l'impact environnemental du torchage des gaz, ainsi que le gaspillage d'une ressource énergétique précieuse. Au niveau mondial, les gaz torchés, dont le volume était estimé en 2011 à 140 milliards de m³, représentent également quelque 360 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre. Éliminer ces émissions annuelles équivalait à retirer quelque 70 millions de voitures de la circulation.

T. L.

LE MAROC RESTE LE PREMIER EXPORTATEUR DE CANNABIS EN EUROPE 47.500 hectares de cannabis contrôlés par la mafia locale

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) indique que le royaume du Maroc est l'un des premiers producteurs mondiaux de cannabis et détient la première place d'exportateur de cette drogue en Europe devant l'Inde et l'Afghanistan. Malgré une politique de lutte contre ce trafic illicite menée par le Maroc et l'Union européenne, les différents réseaux mafieux marocains contrôlaient 47.500 hectares de cannabis qui produiraient 760 tonnes de résine (haschich) et 38.000 tonnes d'herbe de cannabis (marijuana). L'ONUDC estime que 5% de la population adulte mondiale, soit 230 millions de personnes, ont consommé de façon illicite au moins une fois de la drogue en 2010. Sur ce total, 200 millions étaient des consommateurs de cannabis. La Commission des stupéfiants de l'ONUDC avait lancé un appel au mois de mars dernier pour renforcer les réseaux régionaux pour faire face à la menace des drogues illicites. « Nous sommes confrontés à une menace transnationale aux proportions extraordinaires, représentant 320 milliards de dollars, soit environ 0,5 % du PIB mondial », avait déclaré Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Il est à signaler que l'année 2012 marque le centenaire de la signature de la Convention internationale de l'opium de 1912, premier traité international de contrôle des drogues. Le directeur exécutif avait ainsi souligné l'importance des progrès réalisés au cours des cent dernières années, en rappelant, néanmoins, que le chemin à parcourir reste long. Il avait mis l'accent sur l'importance des droits de l'homme : « Notre engagement est fondé sur les Conventions relatives aux drogues. Elles s'inscrivent dans la continuité des droits de l'homme et de l'Etat de droit, qui découlent directement de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des normes internationales. Elles doivent régir nos interventions pratiques. »

T. L.

500 millions de dollars pour faciliter le commerce mondial des commodités

La Société financière internationale (SFI) et ING Bank NV ont lancé une facilité de 500 millions de dollars pour soutenir le commerce mondial des produits agricoles et énergétiques en partageant les risques et en tentant de stabiliser les prix pour les acheteurs des pays émergents. Cette facilité, à laquelle chaque partenaire contribue à hauteur de 250 millions de dollars, sera réservée aux clients d'ING Bank NV dans les pays émergents et sera notamment affectée au soutien aux exportations de produits agricoles de la Russie et d'autres pays en Europe de l'Est, indique un communiqué de la SFI. « Cette facilité permettra à ING de continuer à soutenir le commerce dans les marchés émergents en fournissant la trésorerie nécessaire à nos clients », a déclaré Juulvan der Wijk, directeur général de la division Global Head Trade Finance Services d'ING Bank NV. De son côté, Georgina Baker, directrice à la SFI, estime qu'« avec ce programme, la SFI vise à améliorer le flux des produits agricoles et énergétiques dans le monde en développement à un moment où le financement mondial du commerce et des matières premières est de plus en plus rare ». Lancé en janvier 2012, le Critical Commodities Finance Program finance les exportations et les importations de produits agricoles et des intrants au niveau mondial, et les importations d'énergie dans les pays les plus pauvres. En utilisant une approche de partage des risques pour accroître le financement des banques et de leurs clients, comme les négociants, l'initiative devrait permettre de mobiliser environ 18 milliards de dollars en financement en 2014.

PROMOTION DE LA CROISSANCE ET ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

Plus de 9 milliards de dollars pour l'agriculture dans les pays en développement

Les nouveaux engagements du Groupe de la Banque mondiale devraient atteindre 9,1 milliards de dollars au cours de l'exercice 2012 pour l'agriculture et le développement rural, chiffre qui dépasse les engagements de prêt du Plan d'action pour l'agriculture de la Banque mondiale, qui prévoyait une augmentation de l'aide d'une moyenne de 4,1 milliards de dollars par an pendant les exercices 2006 à 2008 pour atteindre 6,2 à 8,3 milliards de dollars par an pour les exercices 2010 à 2012.

Durant la période de validité du Plan d'action, l'aide a représenté 7 milliards de dollars en moyenne. L'aide de la BIRD/l'IDA pour l'exercice 12 est la plus élevée depuis 20 ans (en valeur nominale). Durant l'exercice 12 (clos au 30 juin), les engagements du Groupe de la Banque mondiale au titre de prêts, de subventions, de prises de participation et de garanties en faveur de la croissance économique, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de l'entreprise économique dans les pays en développement se sont élevés à 52,6 milliards de dollars. La Banque a récemment révisé à la baisse ses prévisions de croissance 2012 pour les pays en développement à 5,3 % contre 5,4 % prévus en janvier. Elle a également observé que les budgets des pays en développement ainsi que les banques centrales ne sont pas aussi bien positionnés qu'en 2008/09 pour faire face au ralentissement des économies. Leur capacité de réponse risque d'être compromise en cas de tarissement de la finance internationale et de brusque détérioration des conditions mondiales. Les pays en développement étant fortement touchés par les turbulences économiques actuelles, le Groupe de la Banque mondiale a prêté son appui à environ 884 opérations ayant pour objectif de créer des opportunités et d'apporter les services nécessaires aux pauvres, par exemple en améliorant les services de santé et d'éducation, en développant le secteur privé, en construisant des infrastructures et en renforçant la gouvernance et les institutions. Les institutions du Groupe de la Banque mondiale qui contribuent à ce résultat financier sont les suivantes : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), qui fournit des financements, des produits de gestion des risques et d'autres services financiers à ses membres, l'Association internationale de développement (IDA), qui accorde des prêts sans intérêt et des subventions aux pays les plus pauvres, la Société financière internationale (IFI), qui prend des participations et propose des prêts, des garanties et des services de conseil aux entreprises privées dans les pays en développement, et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), l'organe du Groupe de la Banque mondiale qui assure contre le risque politique. « La Banque est bien positionnée pour relever les défis de demain », a

déclaré le président du Groupe de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick, dont le mandat de président prendra fin à la clôture de l'exercice 12. « Depuis que mon arrivée à la Banque mondiale, le Groupe a engagé plus de 300 milliards de dollars, la majeure partie servant à aider les pays à faire face aux crises économiques et alimentaires. Cependant, tout aussi importante que la finance est notre capacité à travailler avec les pays (secteurs public et privé) en tant que clients et à adapter nos services afin de traiter leurs problèmes ».

50% des aides pour l'Afrique

Onzième président de la Banque mondiale, M. Zoellick a redressé une institution en difficulté en 2007 ; il a recapitalisé la Banque et élargi le financement des pays les plus pauvres à la suite des crises alimentaires, pétrolières et financières de ces dernières années. Il a modernisé la Banque qui est devenue plus responsable, souple, réactive et transparente tout en restant centrée sur une bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Il a accru la représentation des pays en développement dans la gouvernance et au sein du personnel, et il les a encouragés à définir leurs propres priorités au lieu de se les voir imposer par la Banque. Son mandat a également été marqué par un rôle accru du secteur privé par le biais de l'IFC qui, sous sa direction, a recueilli des fonds souverains d'investissement et des fonds de pension pour investir dans les pays pauvres, en particulier en Afrique. Selon les chiffres préliminaires non audités en date du 29 juin, les engagements de l'IDA pour l'exercice 12 s'élevaient à 14,7 milliards de dollars, en baisse par rapport aux 16,3 milliards de l'exercice 11. L'Afrique s'est vu attribuer la part la plus importante de ces ressources, avec environ 50 % de l'ensemble des engagements de l'IDA au cours de l'exercice 12, suivie par l'Asie du Sud avec environ 36 % du total. Les engagements de la BIRD se sont élevés à un total de 20,6 milliards de dollars, chiffre largement supérieur à la moyenne historique de 13,5 milliards de dollars des exercices 05 à 08, mais inférieur au record de 44,2 milliards de dollars de l'exercice 10, au plus fort de la crise. L'Europe et l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes ont été les principaux bénéficiaires des prêts de la BIRD, chacune de ces régions recevant 6,2 milliards de dollars au titre de nouveaux engage-

ments. La Banque mondiale continue de travailler aux côtés des pays en vue d'améliorer les stratégies de gestion des risques et de fournir des produits financiers pouvant contribuer à réduire leurs facteurs de vulnérabilité. Le volume des opérations de gestion des risques qu'elle a ainsi exécutées pour le compte de ses pays clients afin de gérer la volatilité des devises et des taux d'intérêt s'est chiffré à 2,5 milliards de dollars. La Banque a en outre fourni des services de conseil en matière de gestion de la dette publique à 40 pays, ainsi que des produits financiers répondant aux objectifs de gestion des risques de ses pays membres. La Société financière internationale (IFI), la plus importante institution mondiale d'aide au développement axée sur le secteur privé, a de nouveau fourni un montant record de financement aux entreprises des pays en développement afin d'optimiser la capacité du secteur privé à créer des emplois, à stimuler l'innovation et à relever les défis de développement les plus urgents.

20 millions de dollars d'investissement pour IFC

Les chiffres préliminaires non audités en date du 28 juin indiquent que les investissements de l'IFC ont atteint plus de 20 milliards de dollars, y compris les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs. Ce résultat était en augmentation par rapport à celui de 18,7 milliards pour l'exercice 11 et incluait un record estimé à plus de 15 milliards de dollars engagés sur le compte propre de l'IFC, soit une augmentation d'un peu plus de 25 % par rapport à l'exercice 11. Il incluait également 5 milliards de dollars mobilisés auprès des autres investisseurs. Ces investissements ont été affectés au soutien d'environ 580 projets, créant des opportunités là où le besoin s'en faisait le plus sentir. L'IFC a poursuivi son orientation stratégique vers les pays et régions les plus pauvres, l'Afrique subsaharienne en particulier, où ses investissements ont atteint un chiffre record de plus de 4 milliards de dollars au 28 juin. Près de la moitié des projets d'investissement de l'IFC ont été réalisés dans les pays les plus pauvres en mesure d'emprunter à l'IDA. « En ces temps d'évolution économique rapide, l'IFC a établi un record important en termes d'impact sur la croissance, l'innovation et le développement », a déclaré le vice-président exécutif et directeur général de l'IFC, Lars Thunell, dont la

présidence ces six dernières années a connu le doublement des investissements de l'IFC ainsi qu'une attention plus soutenue de l'institution aux pays et régions les plus pauvres. « Nous y sommes parvenus en mobilisant toutes nos forces en tant que leader dans le développement du secteur privé et en concentrant nos efforts partout où ils permettaient d'obtenir les meilleurs résultats ». L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), organe du Groupe de la Banque qui fournit des services d'assurance contre les risques politiques, a émis des garanties répondant aux objectifs de gestion des risques de ses pays membres. La Société financière internationale (IFI), la plus importante institution mondiale d'aide au développement axée sur le secteur privé, a de nouveau fourni un montant record de financement aux entreprises des pays en développement afin d'optimiser la capacité du secteur privé à créer des emplois, à stimuler l'innovation et à relever les défis de développement les plus urgents. Les chiffres préliminaires non audités en date du 28 juin indiquent que les investissements de l'IFC ont atteint plus de 20 milliards de dollars, y compris les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs. Ce résultat était en augmentation par rapport à celui de 18,7 milliards pour l'exercice 11 et incluait un record estimé à plus de 15 milliards de dollars engagés sur le compte propre de l'IFC, soit une augmentation d'un peu plus de 25 % par rapport à l'exercice 11. Il incluait également 5 milliards de dollars mobilisés auprès des autres investisseurs. Ces investissements ont été affectés au soutien d'environ 580 projets, créant des opportunités là où le besoin s'en faisait le plus sentir. L'IFC a poursuivi son orientation stratégique vers les pays et régions les plus pauvres, l'Afrique subsaharienne en particulier, où ses investissements ont atteint un chiffre record de plus de 4 milliards de dollars au 28 juin. Près de la moitié des projets d'investissement de l'IFC ont été réalisés dans les pays les plus pauvres en mesure d'emprunter à l'IDA. « En ces temps d'évolution économique rapide, l'IFC a établi un record important en termes d'impact sur la croissance, l'innovation et le développement », a déclaré le vice-président exécutif et directeur général de l'IFC, Lars Thunell, dont la

COURRIER EXPRESS

Inauguration d'une agence commerciale à Oran

M. Boufenaïra, président-directeur général de la SPA EMS Champion Post a inauguré la première agence commerciale de la ville d'Oran. Cette nouvelle structure, la douzième du genre, vient renforcer les capacités existantes déjà, à savoir le centre régional de l'EMS qui est situé au niveau de la gare St-Charles. Cette occasion a été mise à profit par le premier responsable de l'entreprise pour présenter une prestation innovante de qualité, conforme aux normes internationales, à savoir le tracking qui permet aux clients de l'EMS de pouvoir suivre à travers le site web www.ems.dz l'acheminement et la distribution de leur courrier depuis

le dépôt jusqu'à la réception grâce à un identifiant (code barres) propre à leur envoi. L'environnement économique marqué par une amélioration des indicateurs de croissance et une large ouverture du marché a permis à une multitude d'opérateurs nationaux et étrangers d'investir le créneau du courrier accéléré. Les exigences vis-à-vis de ce service sont devenues de ce fait plus fortes. Cela n'a pas manqué d'interpeller les responsables de l'entreprise EMS Champion Post sur la nécessité d'améliorer la qualité de ses prestations en consacrant un programme d'investissement et d'organisation. La préservation et la conquête de parts de marché dictent la nécessité de doter dans un proche avenir la SPA Champion Post d'un réseau

d'agences commerciales au niveau des localités à fortes potentialités, identifiées à l'échelle nationale au nombre de 17, dont 11 sont opérationnelles actuellement, dont celle d'Oran. Cette démarche procède, d'une part, du constat que les ventes réalisées par les opérateurs de courrier accéléré sont proportionnelles au nombre de points de contact offrant ce service et, d'autre part, de la visibilité de la marque, a indiqué M. Boufenaïra et d'ajouter que l'amélioration de l'implantation des TIC et le développement du site web interactif (www.ems.dz) dont le caractère indispensable est de plus en plus ressenti pour les prestations qu'il assure dans les volets information, service client et marketing.

Le Premier ministre portugais demande aux jeunes d'immigrer en Afrique



Face à l'ampleur de la crise qui lamine l'économie portugaise, Pedro Passos Coelho, premier ministre portugais lance un appel pressant à ses concitoyens pour «laisser leur zone de confort» en allant chercher des opportunités de travail dans les anciennes colonies du Portugal, notamment l'Angola et le Brésil. Le Portugal connaît sa pire récession depuis les années 1970, un taux de chômage record de plus de 15% dont plus d'un jeune sur trois est au chômage. Pour réduire le déficit budgétaire de 5,9%, les principaux créanciers, FMI et Union Européenne ont imposés un programme d'assainissement des finances publiques consistant à des baisser les salaires des fonctionnaires, les pensions et les allocations. Plus de 120.000 Portugais auraient immigré en 2011 vers les ex-colonies.

En 2011, les contentieux sur les brevets ont coûté 29 milliards de dollars aux entreprises américaines

Selon une étude de la Boston University of Law, les contentieux liés aux brevets, causés par les sociétés qui n'utilisent pas elles-mêmes ces brevets, ont coûté 29 milliards de dollars aux entreprises américaines du secteur des technologies de l'information et de la communication. Les «non-practicing entities» (NPE), mieux connues sous le nom de «patent trolls» («enquiquineurs de brevets»), sont des personnes physiques ou morales qui se servent des brevets qu'elles détiennent (sans s'en servir pas pour produire des biens et services) afin d'attaquer les entreprises qui les utilisent pour produire.

Les contentieux de ce genre sont en forte croissance. Ils ont coûté 6,7 milliards de dollars en 2005, 12,6 milliards en 2008 et environ 29,2 milliards en 2011. En outre, précise l'étude de la Boston University of Law, «ces chiffres n'incluent pas les coûts indirects pour l'activité de l'entreprise attaquée en justice, tels que le fait que les ressources soient distraites de leurs tâches principales, les délais dans la production de nouveaux biens et la perte de parts de marché». L'étude révèle que la plupart des contentieux impliquent des petites et moyennes entreprises qui paient les sommes allant de quelques centaines de milliers à des dizaines ou des centaines de millions de dollars. D'où la recommandation, proposée par l'étude, de réformer le système des brevets pour limiter la pratique des poursuites de nuisances, favoriser l'innovation, et aboutir à des dédommagements proportionnels à la technologie brevetée.

CINQ ANS APRÈS LES PREMIERS REMOUS SUR LE MARCHÉ HYPOTHÉCAIRE AMÉRICAIN

L'économie mondiale reste en difficulté

Parmi les causes innombrables de la Grande récession figuraient une réglementation financière inadéquate et des problèmes de bilan dus à l'accumulation de dettes excessives par les établissements financiers, les ménages et les États, selon le bulletin du FMI. La plupart des excès étaient limités aux pays avancés, et seules des mesures créatives et massives, surtout aux États-Unis, ont empêché un effondrement total du système financier mondial.

Mais les récessions qui résultent d'une crise financière sont plus profondes que les autres, et la reprise qui suit est plus lente et plus timide. Cinq ans plus tard, la reprise reste faible aux États-Unis et un nouveau ralentissement menace en Europe, où plusieurs pays ont des problèmes de dette souveraine. La Grande Dépression des années 30 avait été aggravée par un protectionnisme généralisé : les pays avaient cherché à protéger leur marché national des importations, mais n'avaient réussi qu'à faire empirer les choses pour tous. Cette fois-ci, le Groupe des 20 pays avancés et émergents a mis en garde contre ce danger et les formes manifestes de protectionnisme ont été évitées dans une large mesure. Mais un protectionnisme plus subtil est apparu en 2009 lorsque le commerce mondial s'est effondré, a diminué en 2010 tandis que la reprise s'engageait, mais semble augmenter de nouveau. Contrairement aux récessions antérieures, les pays émergents et les pays à faible revenu ont été moins touchés et se sont redressés plus vite que les pays avancés d'Amérique du Nord et d'Europe. Cela s'explique en partie par la vigueur de leur politique économique avant la récession qui a préparé un nombre de ces pays à combattre le ralentissement. La chance a joué un rôle aussi : les cours des produits de base dont beaucoup de ces pays sont tributaires sont restés relativement plus élevés que lors des récessions antérieures, ces pays sont moins liés aux pays avancés que par le passé et leur système financier moins sophistiqué était moins exposé aux dettes à haut risque qui ont grippé les marchés des pays avancés. Toutefois, il se peut que les pays émergents et les pays à faible revenu soient moins bien préparés à faire face à une nouvelle crise. Et les risques abondent. Du fait de la hausse des cours du pétrole et d'autres produits de base, une reprise risque d'être plus difficile à maintenir. La réforme de la réglementation financière est en proie à de la résistance et à de l'inertie. Et les déséquilibres économiques mondiaux persistent, certains pays continuant de dégager des excédents élevés de la balance des paiements et d'autres des déficits considérables.

Ce numéro de F&D examine le monde cinq ans après les premières manifestations de la crise. Selon les données dispo-



nibles, l'avenir de l'économie mondiale s'annonce complexe et contrasté.

Quatre récessions mondiales en 35 ans

Le monde a connu quatre récessions mondiales depuis la Seconde Guerre mondiale : en 1975, 1982, 1991 et 2009. Ces années-là, le revenu moyen du citoyen mondial a chuté — dans le jargon des économistes, on dit que le produit intérieur brut (PIB) mondial par habitant a baissé — et diverses autres mesures de l'activité économique mondiale ont aussi été en recul généralisé. Chaque récession a fait craindre une apocalypse économique, mais, à chaque fois, l'économie mondiale s'est redressée en un an ou deux. La récession mondiale de 2009, qui a suivi une crise des marchés financiers provoquée par la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers survenue un an plus tôt, a été la plus profonde de ces quatre récessions et aussi la plus synchronisée entre tous les pays. Certains ont redouté que le monde connaîtrait à nouveau la Grande Dépression des années 30. Heureusement, grâce à des mesures souvent énergiques et non conventionnelles, cela ne s'est pas produit. Depuis 2010, l'économie mondiale a retrouvé le chemin d'une reprise, certes fragile.

En quoi la reprise mondiale actuelle diffère-t-elle des précédentes? En quoi les perspectives économiques des pays avancés et des pays émergents sont-elles différentes? Enfin, quels sont les risques pour la reprise mondiale?

Une trajectoire lente

Définir une récession mondiale n'est pas chose aisée, il est plus facile de définir une reprise mondiale. Il s'agit simplement de la période d'essor de l'activité économique qui suit une récession mondiale. Le lent chemin de la reprise économique depuis 2010 est très semblable, en moyenne, à celui qui a suivi les trois autres récessions mondiales. En fait, si les prévisions de revenu mondial moyen — le PIB mondial réel par habitant — sont réalisées, la reprise au sortir de la Grande Récession, comme on l'appelle souvent, aura été plus rapide que dans le cas des trois autres récessions. Toutefois, la trajectoire du revenu mondial masque une différence cruciale entre les pays avancés et les pays émer-

gents. La reprise dans les pays avancés a été très molle par rapport aux reprises précédentes. Le revenu moyen dans certains de ces pays n'est pas encore revenu au niveau d'avant la récession, et il n'est pas prévu que cela se produise même d'ici 2014. La faiblesse de la croissance du revenu se manifeste, du côté des dépenses, à la fois par celle de la consommation et de l'investissement. La consommation a été freinée, car les ménages reviennent à des niveaux plus sûrs d'endettement rapporté au revenu (désendettement) et l'investissement dans les structures s'est avéré faible à cause des répercussions de la bulle immobilière dans de nombreux pays avancés.

Un rythme plus soutenu À la nette différence de ce qui se produit dans les pays avancés, le revenu moyen dans les pays émergents a généralement renoué avec le dynamisme qu'il affichait avant la Grande Récession. La croissance du revenu dans ces pays est déjà supérieure à ce qu'elle était au cours des reprises mondiales précédentes et, selon les prévisions, cela devrait perdurer ces prochaines années. Cette croissance robuste est répartie assez largement entre les pays émergents. La seule exception notable est celle des pays émergents européens, dont la trajectoire de reprise est semblable à celle des pays avancés.

Le commerce mondial s'est effondré en 2009, ce qui explique en partie pourquoi la récession a fait craindre une autre grande dépression et pourquoi les États ont eu recours à des mesures protectionnistes pour tenter de protéger leurs industries nationales de la concurrence étrangère. Il a toutefois rebondi et, là encore, le rythme est plus soutenu dans les pays émergents que dans les pays avancés. Il est possible que la spécialisation verticale, où plusieurs pays sont impliqués dans le processus de production de certains biens, ait limité le recours aux mesures protectionnistes traditionnelles.

La performance des marchés d'actions a été, en moyenne, meilleure pendant la reprise actuelle que pendant les précédentes. Cela peut s'expliquer par le fait que les entreprises opèrent de plus en plus à l'échelle mondiale. En outre, l'activité mondiale globale — grâce aux marchés émergents — s'est mieux redressée qu'après les récessions antérieures.

T. L.

L'INSTITUT ITALIEN D'ALGER FÊTE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Conférences, expositions et documentaires

A l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance, l'Institut culturel italien d'Alger, section culturelle de l'ambassade d'Italie, s'associe à cet événement en organisant plusieurs activités culturelles.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Pour commémorer cet événement et monter les liens forts existants entre le peuple algérien et italien, deux jours dans deux lieux différents seront consacrés à cette occasion.

Le premier jour consiste en une rencontre italo-algérienne sous le thème « Chassé-croisé – le Design italien et algérien contemporain : Quelles perspectives ? ». Ainsi, des experts algériens et italiens du design se rencontrent, demain lundi 9 juillet à partir de 15 heures au Centre des Arts et de la culture au palis des Rais (Bastion 23), pour discuter sur le design et son rôle dans nos sociétés avancées, en répondant à leurs besoins et améliorant la qualité de la vie des êtres humains. Le Design ou « esthétique industrielle » se nourrit des arts et des technologies. L'Exposition en cours au Bastion 23 montre aux visiteurs une vision soit artistique que industrielle des objets comme une lampe de table, des lustres, une chaise, des motos et une maquette de la Maserati. Tout contribue à une perspective industrielle qui développe la pensée d'une société. Cette rencontre sera donc un moment de confrontation avec deux visions du design dans la société italienne et algérienne.

Le second jour, qui verra la tenue de plusieurs activités, se tiendra le 12 juillet à l'institut culturel italien avec pour la première manifestation une exposition de photographies « Algérie '59 » De Vittorio Contino.

L'exposition regroupe 60 photos inédites en noir et blanc provenant des archives « ALGERIA » réalisées par le reporter italien Vittorio Contino qui en 1959 traversa clandestinement la frontière algéro-tunisienne et rejoignit le front algérien pour réaliser un extraordinaire témoignage historique. Des scènes de vie quotidienne dans les casernes, où les simulations militaires côtoient les furtifs tableaux de sympathie du capitaine BEN SALEM.

60 photos inédites en noir et blanc provenant des archives « Algeria » réalisées par le reporter italien Vittorio Contino qui en 1959 traversa clandestinement la frontière algéro-tunisienne et rejoignit le front algérien pour réaliser un extraordinaire témoignage historique.

« J'étais conscient que j'allais devenir un des témoins de l'agonie du colonialisme », se souvient le photographe de son arrivée dans les monts de Medjerdah. Des photographies de fellagas, dont se réclame le photographe lui-même, et que la dénomination révolutionnaire a sanctifié du nom de moudjahid. Des scènes de vie dans les casernes, où les simulations militaires côtoient les furtifs tableaux de sympathie du capitaine Ben Salem. Un enfant tout sourire offre sa frimousse à l'objectif



de Contino. Le regard du même enjambe un entrecroisement de fils barbelés.

Le tableau inspire au photographe L'Avenir de l'Algérie (légende de la photographie). Les réfugiés de la guerre ont aussi des visages grâce à Vittorugo. Déracinés, perdus entre les arbres. L'Algérie, où la « rébellion contre la phase extrême du colonialisme était en cours », devient pour le photographe un champ de travail où il peut tester son regard en subjectivité à la recherche d'un équilibre dans la représentation. A son retour à Rome à la fin de 1959, il parle à Pontecorvo de ce qu'il a vu en Algérie. En 1966, ce dernier réalise La Bataille d'Alger.

La même journée une projection du film documentaire « dans la Casbah, suite d'Alger la ville blanche » est au programme à partir de 13h 30 dans la salle Polyvalente de l'institut.

« A Alger, la Casbah, lieu sombre et légendaire, garde bien son propre mythe. Je n'ai jamais cessé de voir à travers les yeux de Pépé le Moko et Ali. Les deux sont des héros d'un imaginaire urbain qui devient réel à travers le corps de la ville, son âme ancienne, la Kasbah, sédiement de mémoire collective et de vies individuelles », raconte-on dans le documentaire.

K. H.

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Concert d'orgue à la basilique de Notre-Dame d'Afrique

Un concert d'orgue et de chants a été donné samedi à la basilique de Notre-Dame d'Afrique (Alger) par l'organiste français Frédéric Blanc et les sopranos Naïla Yahiaoui et Sabrina Lapegue-Rekhis dans le cadre de la célébration du 50ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Un programme comportant des morceaux puisés dans le répertoire musical universel des 17ème et 19ème siècles a été proposé pour l'occasion.

La première partie de la soirée a été consacrée uniquement à l'orgue.

L'organiste a entamé son programme musical par le 10ème Concerto de Georg-Frederic

Haendel (1685-1759), suivi de Choral de Johann Sebastian Bach (1685-1750), de la 4ème symphonie de Charles-Marie Widor (1835-1921) et enfin de Carillon de Westminster Louis Vierne (1870-1937).

Avant de passer à la deuxième partie, l'extrait de Carmen de Georges Bizet,

"L'amour est un oiseau rebelle", a été chanté par Naïla Yahiaoui, comme intermède.

La seconde partie de la soirée, assurée par les deux jeunes cantatrices dont les voix étaient accompagnées des notes musicales émanant de l'orgue, était consacrée à des chants écrits et composés par des compositeurs et autres organistes des 16ème et 17ème siècles, comme Girolamo Frescobaldi (1538-1643), Antonio Caldara (1671-1763) et "Giacomo Carissimi (1605-1674).

Originaire du Sud-Ouest de la France, Frédéric Blanc improvisait déjà tout jeune au piano et à l'orgue, découvrant seul la musique. Après ses études aux Conservatoires de Toulouse et de Bordeaux, il se perfectionna notamment auprès d'André Fleury, Marie-Claire Alain et Marie-Madeleine Duruflé dont il est le fidèle disciple, selon la biographie publiée sur le site internet officiel de l'organiste.

Lauréat de plusieurs concours interna-

M. LAKHDAR BENTORKI
Le public et la société civile doivent promouvoir le festival de Timgad

Le commissaire du festival international de Timgad et directeur de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a recommandé, samedi à Batna, l'implication du public et de la société civile dans la promotion de cette manifestation, tout insistant sur l'obligation de rompre avec l'idée de gratuité des festivals.

M. Lakhdar Bentorki a en outre indiqué, dans un point de presse, que les recettes actuelles du festival de Timgad "couvrent à peine 5 % des dépenses totales de cette manifestation", soulignant que cette manifestation annuelle bénéficie du soutien total du ministère de la Culture. Le directeur de l'ONCI a assuré les associations culturelles que le commissariat du festival de Timgad est disposé à les "associer" dans la gestion du festival en vue d'une meilleure amélioration. Insistant, dans ce contexte, sur la nécessité de sortir de la "logique de la gratuité", M. Bentorki a invité le public à apporter tout son soutien à cette manifestation "pour le grand bien de la ville, de ses vestiges archéologiques et de son tourisme". Le programme de cette 34ème édition, qui s'inscrit dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance, est marqué par la présence d'artistes arabes, africains et latino-américains, dans le but de permettre de promouvoir l'image de la région, a-t-il estimé. Le commissaire du festival international de Timgad a considéré, par ailleurs, que l'insuffisance des infrastructures d'accueil et l'absence de soutien des entreprises locales, constituent "le point noir" du festival cette année.

Le concert d'ouverture du festival de Timgad de ce samedi soir sera 100 % Algérien. La scène de Timgad accueillera, pour la première fois, l'orchestre symphonique nationale qui rendra hommage aux grandes stars de la chanson nationale en reproduisant leurs tubes.

APS

tionaux (Concours international "Grand Prix de Chartres" (2e prix) en 1996, Grand prix du Concours international de la Ville de Paris en 1997), il mène une carrière de concertiste international: récitals en soliste ou avec orchestre, accompagnateur.

Depuis 1999, Frédéric Blanc est organiste-titulaire du Grand Orgue Cavaillé-Coll à l'église de Notre-Dame d'Auteuil à Paris. Il est également directeur musical de l'association Maurice et Marie-Madeleine Duruflé. Située sur la commune de Bologhine, au sommet d'un promontoire dominant la Méditerranée, la basilique de Notre-Dame d'Afrique a été construite au milieu du 19e siècle à l'initiative de Mgr Pavy, évêque d'Alger entre 1846 et 1866.

La basilique, marquée par un style éclectique, inspiré par des références somanes, byzantines et mozarabes, a été rouverte en 2010 après l'achèvement des travaux de restauration et de rénovation entamés en 2007.

APS

Mal des transports

Le mal des transports se définit par la manifestation de certains troubles dus au voyage terrestre, aérien ou maritime. En effet, l'organisme de certaines personnes ne supporte pas ce type de déplacement ou arrive mal à s'y adapter.

Appelée encore cinétose ou cinépathie, cette maladie regroupe le mal de mer ou naupathie, le mal de la route, le mal de l'air et le syndrome d'adaptation spatiale.

Le mal de transport est une affection habituellement sans gravité, mais peut être particulièrement désagréable pour ceux qui en souffrent.

Les causes

Rappelons que c'est la perturbation du mécanisme de l'équilibre qui est le principal responsable de la cinétose. Les labyrinthes ou vestibules sont de petites pièces situées dans la partie la plus interne de chaque oreille. Ils sont très sensibles au mouvement et nous aident naturellement à identifier notre position par rapport à l'espace.

Grâce à leurs récepteurs spécifiques aux déplacements, les yeux, les tendons, les muscles et la peau recueillent également des informations concernant la situation de notre organisme dans l'espace.

Par la suite, ils les envoient vers les centres de commande que sont le cerveau et le cervelet. Ces derniers à leur tour les analysent. Le voyage peut perturber ces informations qui deviennent confuses pour le cerveau.

Celui-ci n'arrive plus à les assimiler et provoque des contradictions à l'origine des troubles et autres manifestations du mal de transport.

La cinétose est couramment provoquée par les balancements, les ballottements, les décélération ou les accélérations brusques d'un véhicule. Elle peut aussi être causée par l'insuffisance de l'aération, la chaleur et les odeurs de tout genre.

Elle peut être aggravée par l'immaturation des labyrinthes des enfants. La prédisposition particulière de chaque individu et le psychisme, comme la crainte d'être malade, interviennent dans la survenue de la cinétose.

Le fait d'avoir l'estomac vide ou plein, la prise d'alcool ou d'un repas assez lourd, le tabac et la fatigue favorisent également le mal de transport.

Les symptômes

Les premiers symptômes du mal de transport sont l'hypersalivation ou sécrétion abondante de salive, les maux de tête et les bâillements. Le voyageur peut devenir pâle et commencer à parler peu. Puis, il a le mal de cœur et vomit (vomissements).

Ces signes spécifiques peuvent s'accompagner d'éruptions, de somnolence, de sensation de froid ou de vertige et de nervosité.

Tous ces symptômes s'améliorent à l'arrêt du voyage, mais peuvent persister trois jours après.

Notons enfin que la cinétose affecte rarement les nouveaux nés et les vieillards. Les enfants et les femmes sont plus touchés par rapport aux hommes.

Les complications

Le mal des transports est généralement bénin. Cependant, les complications peuvent mettre en jeu la vie du patient.

Les vomissements abondants et prolongés peuvent causer la perte d'eau ou la déshydratation.

Chez une personne diabétique, les trou-



bles liés au mal de transport peuvent entraîner une perte d'appétit. Elle s'expose donc à l'hypoglycémie ou à la diminution du taux de sucre dans son sang.

Les femmes enceintes sont exposées au risque d'accouchement prématuré.

Comment le soigner

Il existe deux types de traitement possibles : le traitement curatif et le traitement préventif.

1- Les traitements curatifs

En cas de cinépathie, il est conseillé, si possible, d'arrêter momentanément le voyage et de faire sortir le malade hors de la voiture. Il peut même s'allonger un peu si nécessaire.

Les médicaments antiémétiques, c'est-à-dire qui empêche de vomir ne préviennent pas la cinétose. Ils servent seulement à stopper les vomissements déjà présents. En outre, la prise de ces remèdes n'est pas systématique. La suppression des causes pourrait suffire à soulager le patient.

Lorsque le voyageur vomit abondamment, il faut lui donner de temps en temps à boire à raison de un à deux verres d'eau. Ceci permet de prévenir le problème de déshydratation.

2- Les traitements préventifs

Il existe plusieurs méthodes pour prévenir le mal de transport.

La méthode médicamenteuse est la plus courante. Les médicaments chimiques sont conditionnés en comprimé, suppositoires ou en timbre transdermique. Ils agissent au niveau du cerveau en empêchant le déclenchement de la cinétose. Il faut les prendre 30 minutes à une heure avant le départ. Ils présentent cependant des effets secondaires tels que la somnolence ou la vision perturbée interdisant la conduite d'un véhicule.

Afin d'éviter le mal de transport, la prise de boissons alcoolisées est également contraindiquée. Par ailleurs, la consultation d'un médecin en cas de problème cardiaque, de problème au niveau de l'œil, de problème d'estomac, de prostate ou en cas de grossesse s'avère indispensable.

Les méthodes non médicamenteuses vous permettent également de prévenir le mal de transport. En effet, si vous bénéficiez d'une position plus stable dans un véhicule, vous serez moins exposé au risque de cinétose. Les places les plus

confortables se situent au niveau des ailes lors d'un voyage en avion, devant à côté du chauffeur dans une voiture et au milieu dans un bateau. Il est préférable d'incliner votre siège et de bien caler la tête.

S'abstenir de lire, de regarder en bas, d'observer les objets sur les côtés limite la manifestation du mal de transport. En revanche, vous pouvez contempler le paysage droit devant.

En matière de diète, prenez des repas légers et évitez l'alcool, les produits laitiers et les tabacs.

Des bracelets magnétiques et d'acupression contre la cinépathie sont aussi en vente sur le marché. Rien ne vous empêche d'essayer mais il faut reconnaître que leur efficacité reste encore un sujet à discussion.

Remèdes naturels lors du mal des transports

Le gingembre est une plante qui présente aussi des qualités prouvées pour prévenir et soigner les maux de voyage.

- Chez les enfants de plus d'un an, les huiles essentielles de menthe poivrée et de lavande peuvent prévenir la cinépathie. Mettez-en quelques gouttes dans le diffuseur d'huile essentielle pour voiture. Branchez-le sur l'allume-cigare et l'essence qui se répand à l'intérieur fera son action.

- Un remède de grand-mère simple consiste à poser un bouquet de persil autour du cou durant le périple

Les bons conseils

A chaque voyage, suivez les conseils suivants :

- avant le voyage, reposez-vous, prenez des repas légers et préparez-vous moralement ;
- buvez régulièrement, particulièrement de l'eau sucrée ;
- ne buvez pas de boissons alcoolisées ;
- incitez le conducteur de la voiture à ne pas rouler trop vite ni à ralentir ou tourner brusquement ;
- mettez-vous si possible en position demi-assise, ou allongée ;
- restez calme pendant le voyage, désennuyez-vous et soyez optimiste quant à votre santé ;
- ne fixez pas les objets en mouvement ;
- aérez la voiture et n'activez pas le chauffage.

IN CREAPHARM

Les régimes Atkins et Dukan mauvais pour la santé

Une vaste étude suédoise apporte une preuve supplémentaire du risque cardio-vasculaire associé aux régimes pauvres en sucres et riches en protéines, tel qu'Atkins ou Dukan.

Les experts français en nutrition ne sont pas démentis. Depuis la parution fin 2010 du rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) sur les dangers des régimes amaigrissants, les preuves abondent sur les risques liés à une alimentation déséquilibrée à long terme.

Cette fois, le signal d'alarme vient d'une étude menée sur un large panel de personnes en Suède. Plus de 40.000 femmes âgées de 30 à 49 ans y ont été suivies pendant 15 ans. La survenue d'événements cardio-vasculaires a été analysée au regard de leurs habitudes alimentaires, et en particulier de leur consommation de glucides et de protéines. Les résultats ont été publiés dans le British Medical Journal.

Un risque significatif

L'équipe internationale dirigée par le Dr Pagona Lagiou, de la faculté de médecine d'Athènes, a assigné à chaque femme un score combinant les caractéristiques glucidiques et protéiques de leur alimentation. Ce score allait de 2 à 20, où 2 correspondait à une alimentation à la fois très riche en glucides et très pauvre en protéines.

Pour toute hausse de deux points du score combiné - qui équivaut à baisser la consommation de glucides de 20 g (quantité apportée par une pomme ou 40 g de pain) ou augmenter l'apport protéique de 5 g (un petit œuf dur) - le risque de maladies cardio-vasculaires augmente de 5%.

Ce risque concerne indifféremment les maladies coronaires (comme l'infarctus du myocarde), les accidents vasculaires cérébraux et les maladies artérielles périphériques.

Les régimes de type Atkins et Dukan pointés du doigt

«Il s'agit d'un résultat intéressant car l'étude portait sur des personnes relativement jeunes, or il est plus difficile de mettre en évidence un effet délétère sur le cœur sur une population encore jeune», note le Dr Lecerf. De plus, il s'agit d'une population «tout venant» et non de personnes en surpoids.

Enfin, l'alimentation n'était pas dramatiquement déséquilibrée. Comme le soulignent les chercheurs, dans les régimes hypoglucidiques - type Atkins et Dukan -, les protéines représentent environ 30% des apports caloriques et les glucides moins de 15%. Or ici, aucune femme n'atteint de tels extrêmes.

«Si, dans les conditions de l'étude, un risque est visible, cela confirme bien le risque probable auquel exposent des régimes plus drastiques suivis au long cours», poursuit le Dr Jean-Michel Lecerf.

«A court terme, avec les précautions médicales d'usage, et toute proportion gardée, des régimes hyperprotéinés ou hypoglucidiques peuvent être proposés, mais des régimes trop restrictifs sont, à long terme, mauvais pour la santé.»

In Top Santé

FOOTBALL- LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES-1RE J)

L'ASO Chlef rate son entrée

Pour son premier match du groupe A de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, le représentant algérien de l'ASO Chlef a subi une grosse désillusion. Opposés à une bonne équipe tunisienne de l'Etoile du Sahel, les Algériens se sont inclinés sur leur terrain sur le score de 1 but à 0.

PAR MOURAD SALHI

Comme tout le monde l'attendait, l'Etoile du Sahel se devait de rentrer de plain-pied dans cette phase importante de la plus prestigieuse compétition continentale. Ce fut le cas. Dès la 8e minute de jeu, le milieu de terrain Aïmen Belaid, marque d'une tête sur un centre de Mossaâb Sassi. Les hommes du nouvel entraîneur Rachid Belhout ont été cueillis à froid très tôt par les Tunisiens qui voulaient coûte que coûte revenir avec les trois points. Contrairement à leurs adversaires, les Lions du Chéouli ont mis beaucoup de temps pour entrer dans le match. Sentant qu'elle voulait remettre les pendules à l'heure, la formation algérienne a créé beaucoup d'occasions, mais elle a buté sur un gardien de but tunisien, Aymen Mathlouthi des grands jours. L'Etoile ne se contente pas de défendre sur la pelouse de Boumezreg, elle réussit à sortir un bon match contre une équipe algérienne qui participe pour la première fois dans cette



compétition continentale d'envergure. Les coéquipiers de Messaoud ont tenté de revenir, mais leur adversaire était solide derrière. Après la pause, les visiteurs prennent le contrôle du jeu. Les Chéouliens qui n'arrivent pas à prendre les choses en main, tentent les longues balles mais sans aucune efficacité. En dépit des changements effectués par Belhout, l'ASO Chlef ne parvient pas à mettre la balle dans les filets de Mathlouthi qui était toujours à la parade. Cette première sortie ratée à domicile, mettra l'ASO Chlef dans une situation inconfortable avant les deux déplacements périlleux, le 20 juillet à Tunis pour donner la réplique au champion d'Afrique en titre l'Espérance de Tunis, puis le 5 août au Nigeria contre le Sunshine Stars.

Les poulains de Rachid Belhout qui ont raté une belle opportunité à domicile d'espérer aller le plus loin possible dans cette importante compétition continentale, doivent retrousser leurs manches, le chemin est encore long et délicat. De son côté, l'Etoile du Sahel s'installe confortablement en tête du groupe A, en attendant le résultat de l'autre match de la poule qui devait avoir lieu hier entre Sunshine Stars et l'ES Tunis dans la ville nigérienne d'Ode. Cette équipe tunisienne accueillera le 21 juillet les Stars du Nigeria pour le compte de la deuxième journée de la phase des poules avant d'affronter l'Espérance de Tunis le 5 août dans l'une des belles affiches de la troisième journée.

M.S.

Ahmed Madouni rejoint le FC Nantes

L'ancien défenseur international algérien Ahmed Madouni a paraphé samedi un contrat d'un an avec le FC Nantes, assortie d'une année en option, a annoncé le club de ligue 2 française de football sur son site officiel. L'athlétique défenseur, qui a débuté sa carrière professionnelle avec Montpellier en 1999 à la Beaujoire retrouvera l'antre nantaise, mais cette fois, sous les couleurs du FC Nantes et sous les ordres de l'entraîneur Michel Der Zakarian qu'il a côtoyé au centre de formation de Montpellier (1999-2000) et au Clermont Foot (2009-2010). Ahmed Madouni s'est dit "content" de revenir jouer en France après plusieurs années passées à l'étranger notamment en Allemagne. "Je suis content. Cela me fait plaisir de revenir en France, de revenir en Ligue 2 avec Nantes qui est un grand club. Je retrouve aussi Michel. J'ai fait connaissance avec le président et



son fils. Tout va bien et j'ai déjà hâte de reprendre avec ma nouvelle équipe", a-t-il déclaré à l'issue de la signature du contrat. "Je pense que je vais essayer d'apporter un peu d'expérience pour aider l'équipe. J'ai 31 ans et j'ai beaucoup joué à l'étranger. Je pense que ça va venir naturellement", a-t-il ajouté. Interrogé sur ses objec-

tifs, Madouni espère réussir une belle saison avec le FC Nantes: "Disons que ça ne sert à rien de se mettre la pression. Essayons de faire une bonne saison, de faire plaisir au public et aux Nantais pour qu'ils puissent voir du bon football, des matches disputés, et puis on verra au fur et à mesure pour la montée". Avec l'arrivée d'Ahmed Madouni, Michel Der Zakarian dispose d'un atout supplémentaire au sein du groupe. L'international algérien apportera toute son expérience et son vécu, notamment au sein de la Bundesliga où il a évolué de 2001 à 2007 avec le Borussia Dortmund et le Bayer Leverkusen. Ahmed Madouni a de nouveau traversé le Rhin en 2010. Il jouait depuis 2010 avec le FC Union Berlin. Sous les couleurs du FC Nantes, Ahmed Madouni endossera le numéro 4. En sélection algérienne, Madouni a porté les couleurs algériennes pour la première fois le 12 juin 2004 face au Mali.

Athlétisme- Championnat "Open" d'athlétisme (4x100 m dames)

Le GSP établit un nouveau record d'Algérie
Les dames du GS Pétroliers ont établi un nouveau record d'Algérie dans l'épreuve du relais 4x100 m avec un chrono de 46 sec 83/100, lors des finales de la 2e journée du championnat d'Algérie "Open" d'athlétisme, disputées samedi au complexe Mohamed Boudiaf d'Alger.

Les "Pétrolières" ont réussi l'exploit de pulvériser leur propre record national qui était de 47 sec 12/100. Elles ont devancé au classement du relais 4x100 m les dames de l'AS Béjaïa avec 49 sec 58/100 et celles de l'Espérance Béjaïa (50 sec 36/100).

Le CS Constantine affrontera l'OGC Nice le 28 juillet

Le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) affrontera le 28 juillet courant en match amical le club français de l'OGC Nice (Ligue 1), a indiqué samedi le directeur de l'investissement du club. Selon Mohamed Boulahbib, la rencontre se jouera à 22h30 au stade Hamlaoui et s'inscrit dans le cadre des préparatifs du onze constantinois en prévision de la prochaine saison. Le responsable du CSC a précisé que l'entraîneur français Roger Lemerre est attendu mardi dans la ville des Ponts pour discuter avec la direction du Chabab "certains détails de son contrat avant de lui confier officiellement la barre technique du club".

TRANSFERT DE MESBAH

Accord de principe entre l'AC Milan et le Torino

L'AC Milan et le Torino auraient conclu un accord de principe pour le transfert du défenseur algérien Djamel Mesbah vers le club turinois, nouveau promu en première division italienne de football (Serie A), a rapporté samedi la presse locale. L'international algérien de 27 ans devrait passer en co-propriété entre les deux clubs du nord de l'Italie pour 1,7 million d'euros, précise-t-on de même source. Le "Toro", sept fois champion d'Italie et équipe la plus populaire de Turin, doit maintenant arracher le "OK" de Mesbah, qui se trouve toujours en vacances, mais ce dernier semble apprécier sa nouvelle destination, selon la presse italienne spécialisée. Le journal *la Gazzetta dello Sport* a assuré jeudi que le Torino avait "en main" Mesbah après avoir recruté le gardien de but belge de Bologne, Jean-François Gillet, pour les trois prochaines saisons. L'AC Milan, vice-champion d'Italie, compte actuellement dans son effectif quatre défenseurs évoluant sur le flanc gauche : Djamel Mesbah, Taye Taiwo, Luca Antonini et Didac Vilà et l'international algérien est le plus indiqué pour quitter le club. L'administrateur délégué des "Rossoneri", Adriano Galliani, avait confirmé mercredi que "seul Mesbah pouvait quitter le club". Arrivé à Milan pour quatre ans lors du dernier mercato hivernal en provenance de Lecce, relégué en Serie B, l'international algérien a eu des débuts jugés "encourageants" avant d'enregistrer une baisse de régime et de n'être que rarement utilisé au cours des derniers mois de la compétition.



Cuisine

CHOU-FLEUR A LA POLONAISE



Ingrédients :
1 chou-fleur
2 oeufs
100 g de beurre
4 c à soupe de chapelure
Sel, poivre

Préparation :
Diviser le chou fleur en bouquets, le nettoyer. Faire cuire dans de l'eau frémissante bien salée (10 mn). Egoutter et garder au chaud. D'autre part, faire cuire les oeufs durs; les plonger ensuite dans de l'eau froide, les écaler et les hacher finement. Saupoudrer le chou-fleur d'oeufs durs hachés. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire dorer la chapelure. La verser sur le chou-fleur et servir, accompagné à volonté avec le reste d'oeufs durs hachés.

GÂTEAU À LA CITROUILLE



Ingrédients :
800 g de potiron
150 g de farine
4 oeufs
15 cl de crème liquide
120 g de sucre
1/2 sachet de levure chimique
2 c. à soupe de fleur d'oranger
50 g de beurre
1 pincée de sel

Préparation :
Eplucher le potiron pour éliminer l'écorce, les filaments et les pépins et le couper en dés. Mettre dans une casserole avec 50 g de beurre et cuire jusqu'à évaporation complète de l'eau. Dans un saladier écraser le potiron égoutté avec une fourchette. Ajouter les oeufs, le sucre, l'eau de fleur d'oranger et le sel. Mélanger en incorporant la farine tamisée avec la levure puis ajouter la crème. Laisser reposer 1h à température ambiante. Verser la préparation dans un moule à manqué beurré et fariné et faire cuire à four chaud (210 °C) pendant 40 minutes. Laisser tiédir avant de démouler et laisser refroidir avant de servir accompagné d'une crème anglaise ou d'un coulis de fruits rouges.

DIÉTÉTIQUE

L'ŒUF, UN ALIMENT COMPLET ET NATUREL

Aliment complet et naturel, l'œuf est définitivement l'aliment de référence de notre gastronomie et de notre santé. Sous sa coquille se cachent presque tous les nutriments reconnus comme essentiels à l'être humain. Outre ses grandes qualités nutritives, il est économique et facile à cuisiner.

PAR OURIDA AÏT ALI

Une protéine de grande qualité

L'œuf est pour les nutritionnistes la protéine de référence. Les protéines sont constituées d'acides aminés, dont certains ne peuvent être synthétisés par notre organisme. Les œufs sont également riches en acides gras (10% de lipides), en vitamines (A, D, E et B) et en minéraux. Un œuf moyen contient 90 Kcal.

Le jaune d'œuf est très riche en acides gras insaturés et contient également du cholestérol (environ 0,25 g. par œuf). On sait que seulement 20% du cholestérol sanguin est apporté par l'alimentation, le reste (80%), étant fabriqué par notre organisme.



Un symbole ovoïde

L'œuf fascine l'homme depuis des siècles. Il symbolise l'univers et l'éternelle renaissance de la nature. Dans toutes les grandes civilisations, l'homme a pris l'œuf comme exemple pour expliquer l'origine du monde. Des Grecs aux Romains, des Celtes aux Germains, l'œuf a toujours eu une valeur symbolique. Par contre, dans certaines sociétés africaines, manger un œuf est un tabou ; en effet manger un œuf c'est manger une poule et donc compromettre l'alimentation de toute la communauté.

L'œuf et la poule

Les œufs les plus couramment utilisés par l'homme sont les œufs de poule. L'œuf est issu de l'ovule non fécondé de la poule (cette dernière, contrairement aux poules reproductrices, n'a pas besoin de coq pour pondre ses œufs). Elle met de 26 à 30 heures pour fabriquer et pondre un œuf. Les poules pondent pendant un an, après quoi elles sont «réformées».

Conservation

- Dans un endroit frais (maximum 8°C). Côté pointu vers le bas afin de ne pas comprimer la chambre à air.
- Ne pas utiliser les œufs fêlés car il y a un risque de salmonelle

En cuisine

Les œufs sortant du frigo se fendent lorsqu'on les plonge dans de l'eau bouillante, les jaunes trop froids ne lient pas bien, les blancs trop froids ne montent pas en neige. Les œufs d'une semaine s'épluchent plus facilement que les œufs très frais.

Remède de grand-mère

On se souvient que nos grands-mères fabriquaient du « lait de poule » en battant un jaune d'œuf avec du lait chaud, pour redonner des forces aux malades, ce qui a été conforté par les découvertes de la diététique moderne.

LA MAYONNAISE

LA RECETTE INRATABLE ET SES DÉRIVÉS

Un peu d'histoire

Le mot mayonnaise serait un dérivé du mot Mahon (Mao), capitale de Minorque dans les Baléares, île occupée à cette époque par les Anglais.

L'histoire raconte que c'est un amiral anglais qui aurait ramené cette recette en Europe ; cependant, les villes de Bayonne et Mayons se disent être le lieu d'origine de la mayonnaise.

Au XIXe siècle, le maître gastronomique Carême popularisera la mayonnaise après avoir arrangé la recette : il la rendra onctueuse et légère, ce qui lui vaudra d'être connue à travers le monde entier.

La recette, basique

1 jaune d'œuf
25 cl d'huile
1 c. à café de moutarde
1 trait de vinaigre ou jus de citron
Sel, poivre

Préparation

Mélangez le jaune d'œuf et la moutarde, sel et poivre. Incorporez l'huile peu à peu, en un mince filet, en fouettant (au fouet à main ou au batteur vitesse moyenne) pour

démarrer l'émulsion. Ajoutez le reste d'huile progressivement, toujours en filet, sans cesser de fouetter. Enfin incorporez le vinaigre et ajustez l'assaisonnement.

Les variantes

Toujours le même principe d'émulsion, mais avec des ingrédients en plus ou différents pour obtenir de nouvelles sauces.

Sauce aïoli : Même principe, mais au jaune d'œuf cru on ajoute 3 gousses d'ail pressées, sel et poivre, et on utilise de l'huile d'olive et du jus de citron.

Sauce tartare : 25 cl d'huile neutre, 1 jaune d'œuf dur écrasé, 1 c. à soupe de moutarde, 1 c. à soupe de câpres hachées, 1 c. à soupe de cornichons hachés, 1 c. à soupe d'oignons crus hachés, 1 c. à soupe d'herbes fraîches hachées (selon votre choix).

Sauce rouille : 1 pomme de terre écrasée cuite dans le bouillon des poissons, 3 gousses d'ail pilées, une pincée de safran et 25 cl d'huile d'olive pour sa réalisation. Le jaune d'œuf est facultatif.

Sauce verte : Toujours le même principe mais avec 3 anchois pilés, 2 gousses d'ail pilés, 2 oeufs durs hachés, 1



trait de vinaigre, quelques câpres hachés, une poignée de mie de pain, du persil ciselé et 25 cl d'huile.

Mayonnaise à l'avocat : La recette de base + 1 ou 2 avocats réduits en une purée homogène (éventuellement aromatisée avec citron, oignon et piment hachés...).

Trucs et astuces

Conserver les jaunes d'œuf



Les jaunes peuvent être conservés jusqu'à 4 jours au frigo. Plongez-les dans de l'eau et recouvrez-

les avec un couvercle ou du film alimentaire afin qu'ils ne se dessèchent pas.

Conserver les blancs d'œuf



Les blancs doivent être utilisés immédiatement. Ils peuvent éventuellement être surgelés, mais pas conservés au frigo.

Savoir si un œuf est frais



Plongez l'œuf dans un verre d'eau. D'après sa position il est :

- extra frais s'il est au fond à l'horizontale
- frais s'il s'incline légèrement
- de plus d'une semaine s'il est vertical
- périmé s'il flotte à la surface

Conserver une mayonnaise



Couvrez-la d'un film alimentaire "au contact", il doit toucher la surface de la mayonnaise. La mayonnaise maison se conserve 1 à 2 jours maximum.

O. A. A.

Pourquoi l'un des hommes les plus intelligents du monde trouve la découverte du boson de Higgs

Les réactions après l'annonce, mercredi, de la découverte du boson de Higgs ne sont pas toutes enthousiastes. Certes, pour l'immense majorité des scientifiques, il s'agit d'une des plus grandes victoires de la physique moderne et «un autre grand bond pour l'humanité», pour reprendre les mots du président du conseil du Cern, Michel Spiro.

Mais pour d'autres, la joie est teintée de déception, à l'image du physicien et cosmologiste Stephen Hawking. S'il considère que cette découverte mérite un Prix Nobel, il a déclaré à la BBC qu'elle était «dommage dans un sens, car les grandes avancées dans le domaine de la physique proviennent d'expériences dont les résultats sont inattendus».

Quelques semaines avant la conférence du Cern, Futurasciences expliquait déjà que «la



pire déception serait certainement que l'on annonce dans quelques mois que l'on a trouvé un seul boson de Higgs avec des propriétés identiques à celles prédites par le modèle standard. Si tel était le cas, il y a gros à parier que le LHC n'aurait servi à rien et que même les successeurs du LHC (Large hadron collider, l'accélérateur de particules du Cern, ndlr) ne seront pas vraiment en mesure de nous donner des signes d'une nou-

velle physique». Car cette découverte, finalement, ne fait «que» confirmer une théorie qui était déjà largement acceptée. Les chercheurs voulaient trouver le boson depuis un demi-siècle, ils l'ont trouvé. Le directeur général du Cern était d'ailleurs laconique, mercredi, en annonçant : «Je pense que nous l'avons trouvé».

Le boson de Higgs était un postulat du physicien écossais

Peter Higgs, émis en 1964, et son existence est essentielle dans le cadre du «modèle standard» de la physique des particules. C'est lui qui permet d'expliquer pourquoi certaines particules ont une masse et d'autres n'en ont pas.

Le problème, c'est que ce modèle standard ne décrit pas toutes les forces qui animent l'Univers, et possède encore plusieurs zones d'ombre. Pour les éclairer, de nombreuses théories ont été pro-

posées : des nouvelles dimensions, de nouvelles particules, des mini-trous noirs... Or, en prouvant l'existence du boson de Higgs sans valider aucune de ces nouvelles théories, l'accélérateur de particule du Cern laisse beaucoup de questions en suspens, rappelle le *New Yorker*.

Pour le scientifique britannique Stephen Wolfram, «homme le plus intelligent du monde» selon *The Atlantic*, le modèle de Higgs est un peu comme un «hack», une tricherie. Sur son blog, il explique avoir espéré depuis 35 ans que «finalement, on trouverait quelque chose de plus élégant et de plus profond pour expliquer quelque chose d'aussi fondamental que la masse des particules. Mais on dirait bien que la nature a choisi une solution simple au problème : le mécanisme de Higgs dans le modèle standard».

Le scientifique continue en expliquant que «si le modèle standard est correct, l'annonce [de mercredi] est certainement la dernière découverte majeure que pourront nous offrir les accélérateurs de particules actuels. Bien sûr, on peut toujours avoir une surprise, mais je ne parierais pas dessus».

Une mine d'or et d'argent ignorée dans les déchets électroniques

Les produits électriques et électroniques produits en 2011 dans le monde contenaient environ 320 tonnes d'or — soit 7,7% de la production mondiale de ce métal — et 7.500 tonnes d'argent. Mais moins de 15% de ces quantités seront recyclées, selon des estimations rendues publiques, vendredi 6 juillet, par l'Université des Nations unies (ONU). Ces chiffres avaient été présentés fin juin à des décideurs et entrepreneurs rassemblés à Accra, au Ghana, dans le cadre de la première session de l'Académie des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). «Le principe de cette académie est de rassembler des participants issus des pays en développement afin de leur fournir tous les éléments nécessaires à la prise de décision», explique Federico Magalini, de l'ONU, qui a mis sur pied cette manifestation. «Le problème généralement considéré comme le plus important, s'agissant des DEEE, est celui des exportations illégales vers les pays du Sud et des conditions de démantèlement sur place, complète Rudiger Kuehr, secrétaire exécutif de l'Initiative pour résoudre le problème des DEEE (StEP), un partenariat rassemblant les différents acteurs du secteur. Mais nous avons voulu attirer l'attention sur un autre aspect, celui du gaspillage de

ressources précieuses comme l'or ou l'argent.» Les ordinateurs, téléphones portables, tablettes et autres équipements électroniques fabriqués en 2011 dans le monde contenaient environ 13 milliards d'euros d'or et 4 milliards d'euros d'argent, mais également du cobalt et du palladium.

Des investissements nécessaires

Le faible taux de recyclage de ces métaux s'explique par deux phénomènes opposés : les pays industrialisés disposent des technologies de pointe nécessaires à ce recyclage, mais le taux de collecte des DEEE y est relativement faible ; ce taux est bien plus élevé dans les pays en développement (de l'ordre de 80% à 90%), grâce au secteur informel de la récupération, mais on y privilégie le recyclage de métaux plus faciles à extraire, comme le cuivre, l'aluminium ou l'acier, généralement dans des conditions désastreuses pour l'environnement et la santé des personnes chargées de ces opérations.

«On sait parfaitement récupérer les métaux précieux, que l'on trouve principalement dans les cartes électroniques, affirme Richard Toffolet, directeur technique d'Eco-systèmes, un des éco-organismes chargés d'organiser le recyclage des DEEE en

France. Mais il n'existe que quatre ou cinq unités de traitement dans le monde, chez des fondeurs-affineurs de métaux maîtrisant ces technologies, en Europe et en Amérique du Nord. Ce sont des installations qui exigent des investissements de plusieurs centaines de millions d'euros.» Cette situation nécessiterait de concentrer les flux vers ces unités, alors que l'on constate au contraire une dispersion planétaire des DEEE, dont une proportion importante — mais difficile à chiffrer — se retrouve en Afrique ou en Chine. «Pour des raisons de coûts, une fraction des DEEE n'arrive pas où ils devraient mais dans des endroits où ils ne sont pas traités de la façon appropriée, déplore Rudiger Kuehr.

C'est une façon de faire de l'argent facilement, mais un jour, nos descendants se demanderont comment nous avons pu être aussi aveugles et gaspiller autant de ressources naturelles.»

8 kilos de déchets par habitant et par an en France

Le choix des acteurs du recyclage se porte souvent sur des solutions économiques mais ne permettant pas une optimisation de la récupération des métaux. «Or le niveau de complexité des technolo-

gies permettant de recycler ces métaux en matières premières est généralement équivalent à celui qu'a demandé la conception des produits dont ils sont extraits», constate Federico Magalini. En France, on collecte 8 kg de DEEE par habitant et par an, ce qui est considéré comme une bonne performance mais ne correspondrait qu'à entre un tiers et la moitié du gisement estimé. «Le reste est stocké, fait l'objet de traitements de proximité chez des ferrailleurs ou est détourné vers des filières illégales, affirme Richard Toffolet.

Pourtant, la réglementation européenne rend obligatoire l'extraction de la fraction recyclable des DEEE et son envoi dans les filières autorisées.» Selon l'ONU, l'amélioration des performances de recyclage des métaux précieux présents dans les DEEE passe par une prise de conscience de la valeur de ces déchets par l'ensemble des acteurs de la filière.

Accra, Alexis Vandendaelen, représentant de l'entreprise belge Umicore, qui possède une unité de récupération des métaux précieux près d'Anvers, a appelé à considérer les DEEE comme «une opportunité» plutôt que comme «un fardeau» et à passer de la «gestion de déchets» à une logique de «gestion des ressources».

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BOUCHE-OREILLES

Inventeur : Chester Greenwood Date : 1873 Lieu : Farmington, Maine

L'histoire du bouche-oreilles a commencé alors que Chester Greenwood n'était qu'un enfant de 15 ans. Jouant dehors par grand froid, Greenwood était frustré d'avoir toujours les oreilles gelées et d'être obligé de s'enrouler le foulard sur la tête pour se protéger du froid. Il entra à l'intérieur, forma deux boucles d'oreilles rondes à l'aide d'un fil de fer et demanda à sa grand-mère d'y coudre de la fourrure pour ensuite les relier ensemble. C'est ainsi qu'est né le bouche-oreilles. Depuis ce temps, Farmington Maine est devenue la capitale du bouche-oreilles.



Elizabeth Hurley avec son fiancé Shane Warne

un soutien en toutes circonstances



Elizabeth Hurley peut compter sur son charmant fiancé, Shane Warne, joueur professionnel de cricket, pour la soutenir en toutes circonstances.

Ainsi, lorsque sa belle a un peu trop bu au cours d'une soirée d'anniversaire, il est présent pour lui tenir la main et l'amener jusqu'au taxi !

Fiancés depuis peu et en route vers le mariage, Elizabeth Hurley et Shane Warne sont plus amoureux que jamais et ne se quittent pas d'une semelle.



Pour injures publiques

Nicolas Bedos condamné à 2.000 euros d'amende

Deux mille euros. C'est la somme que devra payer Nicolas Bedos pour avoir insulté des policiers dans une émission de télévision.

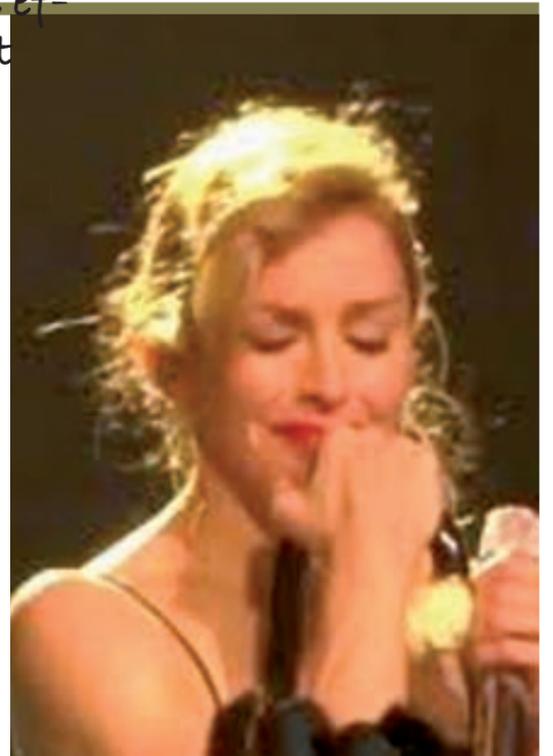
Tout le monde il est beau, disait le titre de l'émission de Canal +, mais tout le monde n'est pas gentil. Nicolas Bedos a été condamné aujourd'hui à 2 000 euros d'amende pour injures publiques par le tribunal correctionnel de Paris, a rapporté l'AFP.

Madonna s'effondre en plein concert

Alors que la Madone enchaîne les dates sur sa tournée "MDNA", elle a craqué lors de son concert dans la capitale allemande.

En plein milieu de son tube "Like a Virgin", l'icône de la pop a dû s'arrêter un bref instant. Madonna n'a pas pu contenir ses larmes alors qu'elle dansait sensuellement, arborant un soutien gorge noir très sexy. Elle a trouvé du réconfort

auprès de l'un de ses danseurs qui l'a aidée à se relever. Elle a ainsi pu terminer sa chanson sous un tonnerre d'applaudissement et d'encouragements.



Ginnifer Goodwin et Josh Dallas

L'amour fou entre Blanche-Neige et son Prince

Ginnifer Goodwin interprète le rôle de Blanche-Neige dans *Once Upon a Time*, la nouvelle série de ABC, qui connaîtra une seconde saison en septembre. Josh Dallas, lui, interprète le rôle du Prince Charmant.

Figurez-vous que depuis cet automne, la fiction rejoint la réalité, et les deux acteurs vivent une belle et joyeuse histoire d'amour. Sans nains, sans pomme, sans vilaine sorcière...



Leonardo DiCaprio et Erin Heatherton

à Hawaï, ils nagent en plein bonheur



Depuis décembre 2011, Leonardo DiCaprio et Erin Heatherton vivent une belle romance, et ils viennent de s'offrir de chouettes vacances au soleil à Hawaï. Sur la plage, Leo, conscient d'être un peu grassouillet, a préféré garder son T-shirt pour aller se tremper. Erin, quant à elle, fait bien attention à son corps, elle est incroyablement fine et ne voudrait surtout pas prendre un coup de soleil.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h32
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h16
Icha	21h58

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

AFGANISTAN, «DÉCENNIE DE LA TRANSFORMATION» L'aide jusqu'à 2017 conditionnée



La décennie de la transformation est l'intitulé du projet d'aide de la communauté internationale décidé, dimanche à Tokyo, par les représentants de 80 pays et organisations internationales qui ont accepté de mettre à la disposition de l'Afghanistan 16 milliards de dollars d'aide civile d'ici à 2015 et de continuer de le financer au moins jusqu'en 2017. "Pour le début de la décennie de la transformation (2015-2024, nldr), la communauté internationale s'est engagée à fournir plus de 16 milliards de dollars d'ici à 2015, et de continuer à apporter du soutien jusqu'à 2017, à un niveau égal ou proche des aides envoyées lors de la décennie passée", ont expliqué les participants dans une déclaration commune adoptée à l'issue de la conférence d'une journée. Soutenu par le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, présent à Tokyo, le projet se veut la meilleure façon de régler le problème afghan qui n'a que trop duré. "Ne pas investir dans la gouvernance, la justice, les droits de l'Homme, l'emploi et le progrès social pourrait réduire à néant l'investissement et les sacrifices conduits depuis dix

ans", a averti M. Ban Ki-moon. Il avait auparavant appelé cette même communauté internationale, outre à maintenir son soutien financier, à répondre présent "aux besoins humanitaires de l'Afghanistan et des réfugiés" et à "faire plus pour les femmes et les enfants de ce pays, notamment dans le domaine de l'éducation des filles et de la participation des femmes à la vie politique".

En effet, les ONG intervenant sur le terrain craignent que les progrès enregistrés depuis dix ans notamment en terme d'espérance de vie, de mortalité infantile et de scolarisation soient réduits à néant en cas de désengagement financier de la communauté internationale. Pour le président afghan, Hamid Karzaï, son pays reste tributaire de cette manne financière car il continue d'être "gravement menacé par le terrorisme et l'extrémisme", invitant ses partenaires, les Etats Unis en tête, à ne pas relâcher leurs efforts car son pays, après 30 ans de conflits divers et avec un Produit intérieur brut de 528 dollars par habitant en 2010-2011, d'après la Banque mondiale, reste dépendant de l'aide internationale.

CAMPS DES RÉFUGIÉS SAHRAOIS Visite du représentant spécial du SG de l'ONU

Le nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le Sahara occidental, le diplomate allemand Wolfgang Weisbrod-Weber effectue sa première visite dans la région, rapporte samedi l'agence de presse sahraouie (SPS). Dans le cadre sa première visite dans la région en vue de "rencontrer les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, après sa nomination, à la mi juin dernier, représentant spécial du SG de l'ONU M. Ban Ki-moon pour le Sahara Occidental", M. Weisbrod-Weber se trouve depuis hier vendredi au camp des réfugiés Chahid El Hafedh. En provenance de la ville de Layoune occupée, M.

Weisbrod-Weber a été reçu par le coordinateur sahraoui avec la mission des Nations Unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), M. M'hamed Kheddad. Il prévoit également de se rendre dans les autres camps des réfugiés sahraouis où il aura des entretiens avec les plus hautes autorités du Front Polisario et de la République Sahraouie.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a nommé à la mi juin dernier l'Allemand Wolfgang Weisbrod-Weber, Représentant spécial et Chef de la MINURSO en remplacement de l'Egyptien Hany Abdelaziz

DANS QUATRE WILAYAS DU SUD Températures caniculaires prévues jusqu'à demain

Des températures caniculaires atteignant ou dépassant parfois les 48°C continueront d'affecter durant les prochaines 72 heures quatre wilayas du sud du pays, a annoncé, hier, l'Office national de la météorologie dans un bulletin spécial. Les wilayas

concernées par ces températures caniculaires sont Adrar: la partie nord-ouest de Tamanrasset, Ouargla et El Oued, a-t-on précisé de même source.

Le bulletin météorologique restera valide jusqu'au Mardi 10 juillet, a conclu le communiqué.

ZEMMOURI (BOUMERDÈS)

Deux policiers blessés dans une attaque

Deux policiers ont été blessés samedi vers 21h suite à une attaque terroriste perpétrée par un groupe terroriste contre le siège de la sûreté urbaine de la commune de Zemmouri, à 12 km à l'est de Boumerdès.

Selon des sources locales, des coups de feu ont été tirés en direction des policiers postés devant le siège de ladite sûreté, blessant deux parmi eux. Les assaillants,

divisés en deux groupes, étaient postés aux alentours des habitations environnantes, indiquent nos sources. Mais la riposte hâtive des policiers les contraint de battre de en retraite et de prendre la fuite à l'aveugle de l'obscurité, ajoute-t-on. Cette attaque imprévue a provoqué une grande panique parmi la population locale.

T.O.

Très Libre

MORT D'ARAFAT

La Ligue arabe promet une commission d'enquête



Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, a promis de mettre en place une commission d'enquête sur les circonstances de la mort en 2004 du président palestinien Yasser Arafat, a affirmé, hier, un responsable palestinien. «L'accord de la communauté internationale sur la création d'une commission d'enquête internationale à l'instar de la commission sur la mort de Rafik Hariri, nous oblige à passer par l'ONU et son Conseil de sécurité et avoir leur approbation», a déclaré Saeb Arekat, membre de la

commission exécutive de l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP). Lors de sa visite vendredi en France, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a demandé l'aide du président français, François Hollande en vue de la création d'une commission d'enquête et a demandé à la France "de fournir toute information dont elle dispose" sur la mort d'Arafat, a ajouté M. Arekat. Mercredi, la veuve de Yasser Arafat, Souha Arafat avait annoncé qu'elle allait "immédiatement adresser une lettre officielle au laboratoire suisse qui a conduit les tests pour autoriser la collecte d'échantillons sur les restes du martyr Arafat afin de vérifier les résultats". L'"Institute for Radiation Physics" de Lausanne, qui a analysé des échantillons biologiques prélevés sur les effets personnels de Arafat, remis à sa veuve par l'hôpital militaire français de Percy, où il est mort, y a découvert "une quantité anormale de polonium", selon un documentaire diffusé mardi par des médias.

SELON L'OFFICE ALGÉRIEN INTERPROFESSIONNEL DES CÉRÉALES Le riz et les légumes secs disponibles au niveau des CCLS

Le riz et les légumes secs sont disponibles et "à des prix abordables" au niveau des Coopératives des céréales et de légumes secs (CCLS) et points de vente de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC), annonçait, hier l'Office.

L'OaIC indique dans un communiqué que le riz et les légumes secs sont mis à la disposition des grossistes, des détaillants et des consommateurs "à des prix abordables en TTC". Les prix du quintal de riz, de pois chiches, haricots blancs et de lentilles sont

cédés par l'OaIC aux grossistes à respectivement, 5918 DA, 14005 Da, 9153 DA et 9222DA.

Pour les détaillants, les prix de ces mêmes produits sont fixés respectivement à 6318 DA, 14405 DA, 9553 DA, 9625 DA. Quant aux prix pour les consommateurs, ils sont de 6918 DA, 15005 DA, 10153 DA, et 10225 DA. Selon l'OaIC, les achats peuvent se faire au niveau des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) des wilaya ou des points de vente de son réseau de commercialisation.

DEUX ACCIDENTS DE LA ROUTE A CONSTANTINE Trois décès et 20 blessés

Trois personnes sont mortes et 20 autres ont été blessées dans deux accidents de la route distincts survenus samedi à Constantine, a-t-on appris auprès de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile. Selon les mêmes sources, le premier accident a provoqué la mort de deux femmes, une conductrice et sa compagne, décédées sur le coup à bord d'une voiture légère entrée en collision avec un poids lourd sur la RN 27 à la limite des communes de Hamma Bouziane et de Constantine. Les corps des victimes, âgées de

28 et 23 ans, ont été transportés par la Protection civile à la morgue du centre hospitalier universitaire de Constantine. Par ailleurs, un autobus s'est renversé samedi à Guettar-el-Aich, à l'ouest de la commune de Khroub, provoquant la mort d'un passager et en blessant 20 autres, dont certains gravement.

Les éléments de la Gendarmerie nationale, déplacés sur les lieux, ont ouvert des enquêtes sur les circonstances exactes à l'origine de ces deux accidents.